



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



PNUE

Distribution: LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.28/4
12 septembre 2008

Original: ANGLAIS

Treizième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

St. John's, Antigua & Barbuda, du 9 au 12 septembre 2008

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion	1
Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la Réunion.....	2
Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'Ordre du jour	2
Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité de surveillance et du Bureau des Parties contractantes	2
Point 5 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2004-2005)	3
Point 6 de l'ordre du jour : Règlement intérieur et Règlements financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes	8
Point 7 de l'ordre du jour : Lignes directrices du fonctionnement des Centres d'Activité Régionaux (CAR) et les Réseaux d'Activité Régionaux (RAR) du programme pour l'environnement des Caraïbes	9
Point 8 de l'ordre du jour : Projet du Plan de Travail et budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période biennale 2008-2009	10
Point 9 de l'ordre du jour : Panel de discussion d'experts régionaux sur les effets du changement climatique dans la Région des Caraïbes et les implications pour les interventions futures du PNUE	16
Point 10 de l'ordre du jour : Election des Membres du Comité de Surveillance sur le Plan d'Action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour 2008-2009	16
Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverse	16
Point 12 de l'ordre du jour : Adoption du Rapport de la Réunion	17
Point 13 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion	17

Annexe I: Ordre du jour

Annexe II: Décisions de la réunion

Annexe III: Niveau des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale 2008-2009

Annexe IV: Liste des documents

Annexe V: Liste de participants

Annexe VI: Discours d'ouverture prononcé au nom du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda

INTRODUCTION

1. La Treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement marin des Caraïbes se sont tenues du 9 au 12 septembre 2008 à St.-John's (Antigua-et-Barbuda).
2. Cette Réunion a été convoquée pour analyser les progrès faits par le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) durant l'exercice biennal 2006-2007 et adopter le Plan de travail du PEC pour la période 2008-2009.
3. Le secrétariat a, au nom des gouvernements membres du PEC et des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, a convoqué la Réunion dans les buts suivants :

- Évaluer les projets et activités développés dans le cadre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes durant la période 2006-2007.
- Revoir les progrès effectués dans l'exécution des décisions de la Douzième Réunion Intergouvernementale et la Neuvième Réunion des Parties Contractantes (Montego Bay du 29 novembre au 2 décembre 2006)
- Revoir et adopter les décisions de la Cinquième Réunion des Parties Contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque le 8 septembre 2008;
- Revoir les recommandations et agir de façon appropriée sur le Rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS), Péten, Guatemala du 30 octobre au 1er novembre 2007;
- Revoir les recommandations et agir de façon appropriée sur le Rapport de la Quatrième Réunion du Comité directeur au Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes (Willemstad, Curaçao, du 30 juin au 1er juillet 2008);
- Revoir et adopter de façon appropriée, les recommandations du groupe de travail intersession sur les Règles de Procédure et les Règles financières pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
- Revoir et adopter de façon appropriée, les recommandations du groupe de travail intersession sur les lignes directrices du fonctionnement des Centres d'Activité Régionaux (CAR) et les réseaux d'activités régionaux (RAN) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
- Revoir et adopter le Plan de travail et le Budget du PEC pour la période biennale 2008- 2009 y compris ceux des Centres d'activité régionaux ; et

- Décider de la composition du comité de surveillance et du Bureau des Parties Contractantes pour la période 2008-2009.

4. Les centres de liaison nationaux ou leurs représentants dans tous les Etats et territoires participant au PEC et la Commission de l'Union européenne ont été invités à cette Réunion. Des Etats ayant fait preuve de leur inquiétude pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes, des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations régionales et internationales, des ONG, des donateurs et des représentants du secteur privé participant au PEC ou intéressés par ses activités, ont aussi été invités à titre d'observateurs. Des experts régionaux et internationaux ont également été invités pour faire des communications spéciales.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion

5. La séance inaugurale a été ouverte le mardi 9 septembre 2008 à neuf heures du matin, les interventions liminaires ayant été faites par M. Christopher Corbin, au nom de M. Nelson Andrade Colmenares, coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes, par le secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena et par M. Harold Lowell, ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement d'Antigua-et-Barbuda.
6. La réunion a été ouverte par M^{lle} Carol-Faye George, représentante du ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement d'Antigua-et-Barbuda. Elle a souhaité la bienvenue à tous les délégués et participants et invité M. Christopher Corbin à faire ses remarques liminaires au nom de M. Nelson Andrade Colmenares, coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes. M. Corbin a remercié le secrétaire permanent et le ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement d'Antigua-et-Barbuda de leur accueil. Il a adressé les excuses de M. Nelson Andrade, qui se dirige maintenant vers Antigua, et a remercié le gouvernement pour l'aide énorme qu'il a accordé à la présente Réunion et à la Conférence des Parties au Protocole SPAW. Il a finalement souhaité la bienvenue à tous les délégués et représentants d'organisations et aux collègues à la Treizième Réunion intergouvernementale.
7. M. Corbin a dit toute sa sympathie devant les dommages causés récemment par des phénomènes naturels survenus dans les Caraïbes, en particulier les îles Turques et Caïques, et a indiqué que c'est justement face à de telles vulnérabilités que le secrétariat avait continué d'œuvrer auprès des gouvernements pour mettre en place plusieurs projets et activités en appui au développement durable des Caraïbes. Il a mis en valeur le fait que les gouvernements français, de Sainte-Lucie et du Belize avaient ratifié le Protocole LBS, et que le gouvernement du Belize avait ratifié le Protocole SPAW, y voyant un succès important, et il s'est félicité que d'autres gouvernements aient fait savoir leur engagement à les ratifier. Il

a aussi mis en valeur l'importance du Projet de lignes directrices concernant les CAR et les CAN, du projet de Règlements et du projet de Règlements financiers, qui constituent des points clefs à l'ordre du jour de la Réunion, ainsi que celle de la conclusion de l'actualisation du Rapport technique N° 33 du PEC sur les déversements de produits polluants. Il s'est félicité du soutien apporté par l'Agence suédoise de coopération internationale, ce qui a permis au PEC d'accroître la quantité de projets et d'activités ces deux dernières années, et il a reconnu le travail réalisé par les fonctionnaires de programme, l'équipe administrative du secrétariat, les gérants du projet FEM et leurs équipes, ainsi que les directeurs et les personnels des CAR. Il a noté que le secrétariat devait travailler de concert avec d'autres partenaires du PNUE et de l'ONU au développement de six programmes prioritaires qui doivent répondre à des besoins en évolution dans un environnement en mutation. Il a signalé que les changements climatiques étaient l'un de ces secteurs prioritaires, compte tenu, notamment, de la vulnérabilité des petits îles à leurs retombées. M. Corbin a aussi souligné que le Programme devenait de plus en plus présent dans la région grâce à la mise en œuvre du sous-programme Communication, Education, Formation et Conscientisation, et il a indiqué que les gouvernements devaient garantir la durabilité financière à long terme du secrétariat en améliorant leur contribution au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, ce qui impliquait aussi un plus grand engagement de la part des centres de liaison, le développement de nouveaux projets, la recherche de nouveaux partenariats et un engagement politique par la ratification des instruments juridiques. Il a conclu en confirmant l'engagement du PEC et des CAR à continuer d'œuvrer avec les gouvernements membres dans le cadre de la Convention de Cartagena en vue de garantir le développement économique et la durabilité environnementale.

8. M. Harold Lowell, ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement d'Antigua-et-Barbuda, a souhaité la bienvenue au secrétariat et aux participants de la réunion. Il s'est félicité d'y participer, dans la mesure où, voilà vingt-cinq ans, il avait assisté à la signature de la Convention de Cartagena. Il a affirmé qu'il regardait au loin pour voir les futurs progrès. Il a reconnu que les changements climatiques et la gestion de l'écosystème étaient très importants pour les îles et qu'il fallait savoir équilibrer développement à court terme et développement à long terme, car un environnement sain était la base d'une économie saine. Il a aussi indiqué que la dépendance commune envers la mer des Caraïbes exigeait une approche active et une vision commune. Il a conclu en signalant que les pays ne pouvaient régler certains problèmes en ordre dispersé, dans la mesure où ils étaient connectés et interdépendants les uns des autres, si bien que l'esprit de la Réunion devait traduire ce fait.
9. La Réunion a été close par M. Harold Lowell, du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, à 9 h 30.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la Réunion

(a) Règlement intérieur

10. La Réunion a décidé d'appliquer *mutatis mutandis* les Règlements du PNUE (UNEP/GC/3/Rev.3)

(b) Election du Bureau

11. Les participants ont élu en leur sein un président, trois vice-présidents et un rapporteur qui constitueront le Bureau des Parties contractantes jusqu'à la Quatorzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et à la Onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena. Le président du Bureau le sera aussi du Comité de suivi.
12. Le Bureau a été élu comme suit:
 - Président : Lionel Michael (Antigua et Barbuda)
 - Premier vice-président : Jeavon Hulse (Belize)
 - Deuxième vice-président : Yajaira Serrano (Panama)
 - Troisième vice-président : Stéphane Louhaur (France)
 - Rapporteur: Timothy Latimer (USA)

(c) Organisation des travaux

13. L'anglais, le français et l'espagnol ont été les langues de travail de la Réunion. Les documents de travail de la Réunion ont été disponibles dans les trois langues de travail.
14. Le secrétariat a organisé la réunion en plusieurs séances de travail avec l'assistance des groupes de travail mis en place par le président. Un service de traduction simultanée a été fourni dans les trois langues de travail de la réunion pour les séances plénières.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

15. La réunion a été invitée à adopter l'ordre du jour de la réunion tel qu'il apparaît dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/1. Après modifications, l'ordre du jour a été présenté à l'annexe I de ce Rapport.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité de Surveillance et Président du Bureau des Parties contractantes

16. Le Président sortant du Comité de suivi qui est également le Président du Bureau des parties contractantes du gouvernement de la Barbade a présenté le rapport sur la période biennale 2006-2007 qui apparaît dans le document UNEP(DEPI)/CAR 28/INF.3.

17. Il a félicité le Coordonnateur et le personnel du PEC pour les efforts continus consentis en faveur du développement et de la mise en œuvre des projets et des activités qui répondent aux besoins et aux priorités de la région des Caraïbes en reconnaissant également le travail réalisé par les différents CAR. Il a informé qu'aucune nouvelle ratification de la Convention de Cartagena n'a eu lieu malgré les efforts continus réalisés par le secrétariat et a encouragé les pays qui n'en sont pas encore Parties à accroître leurs efforts en vue de la ratifier. Il a exprimé sa reconnaissance aux gouvernements de la France et de Sainte-Lucie d'avoir ratifié le Protocole LBS et également le gouvernement de Belize d'avoir ratifié les Protocoles LBS et SPAW en notant que la ratification du Protocole LBS a été très significative étant donné que c'était le seul Protocole de la Convention qui n'était pas encore en vigueur. Il a également apprécié le travail mené à bien par le secrétariat, les présidents et les membres des Groupes de travail intergouvernementaux relatifs au Règlement intérieur et au règlement financier ainsi qu'aux Lignes directrices du fonctionnement des CAR et des RAN dans le but d'élaborer les projets de documents et a appelé les participants à les examiner en vue de les adopter d'urgence. Il a souligné l'active présence du secrétariat dans deux cadres plus vastes : la Stratégie à moyen terme du PNUE avec ses six sous-programmes prioritaires et le programme de travail développé par l'Association des États des Caraïbes pour mettre en œuvre la résolution des Nations Unies sur la mer des Caraïbes.

18. En ce qui concerne *la mobilisation des ressources et la durabilité*, il a signalé qu'une légère augmentation des contributions apportées au Fonds d'affectation spéciale avait eu lieu, mais il a en même temps indiqué que la situation n'était pas encore l'adéquate. Il a encouragé tous les gouvernements à continuer à payer toutes les contributions en souffrance et a spécialement manifesté sa reconnaissance au gouvernement du Guatemala d'avoir accueilli la Quatrième LBS ISTAC ainsi qu'au gouvernement d'Antigua-et-Barbuda d'avoir appuyé l'IGM cette année. Il a recommandé que les autres gouvernements adoptent une approche similaire pour compenser leur retard dans leurs paiements au Fonds d'affectation spéciale. Il a exprimé au gouvernement de la Suède sa reconnaissance pour sa contribution au Programme pendant les cinq dernières années et a indiqué que le secrétariat réalisait des efforts pour mobiliser les ressources d'une manière durable en soutenant le développement du Fonds auto-renouvelable pour la gestion des eaux usées et à partir d'autres sources régionales. Il a reconnu le soutien énorme reçu des CAR qui reflète les importantes contributions des pays hôtes: Cuba, la France, Trinité-et-Tobago et les Antilles néerlandaises. Il a également fait mention de l'appui donné par la Sida au Jeune expert associé au CIMAB ainsi que du soutien accordé actuellement par les gouvernements des États-Unis, du Venezuela et de la France au REMPEITIC.

19. *Pour ce qui est du Programme de développement*, il a été spécifié qu'avec le support des CAR et malgré la mise en œuvre

des projets du FEM, presque tous les pays membres avaient bénéficié des activités du Programme. Il a conclu en soulignant que l'approche de partenariat ayant été adoptée a fait que des gouvernements et des institutions spécialisées non gouvernementales et du secteur privé participent activement à plusieurs projets et activités du PEC. Il a finalement félicité le secrétariat et les Parties pour leur travail effectué dans ce sens.

Point 5 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2006-2007)

20. Le Président et M. Corbin ont informé que le gouvernement de la Colombie, dépositaire de la Convention de Cartagena présenterait un rapport sur toutes les ratifications et/ou adhésions ayant eu lieu pendant la période biennale 2006-2007. Ils n'ont pas pu participer à la réunion.

21. Le Président a invité le secrétariat à présenter le Rapport du secrétariat exécutif de la Convention de Cartagena sur la Mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes tel que contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.4, dont la réponse aux décisions de la Douzième Réunion intergouvernementale et de la Neuvième Réunion des parties contractantes tenues du 29 novembre au 2 décembre 2006 à Montego Bay (Jamaïque). M. Christopher Corbin a, au nom de M. Andrade, présenté les activités, les résultats et les problèmes fondamentaux du PEC pendant la période biennale 2006-2007 ainsi qu'une évaluation des ressources limitées du secrétariat. Il a souligné la ratification du Protocole LBS par la France, Sainte-Lucie et le Belize et la ratification du Protocole SPAW par le Belize et la ratification de la Convention de Cartagena par les pays restants, à savoir Haïti, les Bahamas, le Honduras, le Guyana et le Suriname. Il a noté le progrès enregistré grâce au Règlement intérieur et aux Règles de gestion financière et aux Lignes directrices des CAR et des RAN. Pour conclure, M. Corbin a souligné la nécessité d'un financement durable à long terme.

22. Il a souligné les réponses du secrétariat et les actions engagées au sujet des décisions de la Douzième Réunion intergouvernementale et des décisions/recommandations des autres réunions intergouvernementales et techniques du PEC et il a demandé à ses responsables de programme associés de faire un rapport sur les programmes respectifs; SPAW, CETA, AMEP et Administration.

23. Le président a invité Mme Alessandra Vanzella-Khouri, du secrétariat, à présenter le document : « Etat d'avancement du Plan de travail et du budget du Programme SPAW pour l'exercice biennal 2006-2007 ». Le secrétariat a présenté le Plan de travail, indiquant que celui-ci a été élaboré par la Troisième Réunion du STAC à Caracas (Venezuela) en octobre 2005, examiné et approuvé par la Quatrième Réunion des Parties contractantes à Montego Bay (Jamaïque) en novembre 2006, et adopté par la Douzième Réunion intergouvernementale et la

Neuvième Réunion des Parties contractantes du PEC et de la Convention de Cartagena en décembre 2006. Il a été indiqué que la plupart des activités visées dans le Plan de travail ont été mises en œuvre et que les autres avaient été introduites dans le « Projet de Plan de travail et budget du Programme régional du SPAW pour l'exercice biennal 2008-2009 ». La coordination du Programme a été prise en charge par le responsable du Programme SPAW, aidé d'un administrateur auxiliaire jusqu'en janvier 2007, ainsi que d'une secrétaire bilingue. Le directeur du Centre d'activités régional du SPAW, un responsable de Programme et une documentaliste à mi-temps pour le CAR de Guadeloupe, ainsi qu'un coordonnateur de projet et un assistant pour le Réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN) de l'Alliance mésoaméricaine pour les récifs (MAR) au Belize jusqu'en juillet 2007, en ont aussi soutenu la mise en œuvre. L'information sur le Programme SPAW s'est faite à travers divers outils, tels qu'un site web, des livres à colorier sur les espèces en deux langues, des fiches d'informations périodiquement mises à jour, ou encore des réunions avec différentes organisations, y compris l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), dont le secrétariat fait office de centre de liaison régional. Un certain nombre de pays latino-américains et caribéens ont été encouragés à ratifier le Protocole, ce qu'a fait le gouvernement du Belize début 2008. Les fonds collectés pour l'exercice biennal 2008-2009 se sont chiffrés à 1,6 million de dollars, dont les contributions du gouvernement français, de l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) et du Fonds pour l'environnement mondial destinés au projet Caribbean Large Marine Ecosystem (CLME). Le responsable du Programme SPAW a signalé que la première action d'importance avait été la relance du Réseau et Forum des gestionnaires des zones marines protégées dans la Caraïbe (CaMPAM), comprenant une nouvelle conception et actualisation de la base de données sur les Zones marines protégées (ZMP) de cette organisation, une évaluation du stage de Formation de formateurs pour la gestion des Zones marines protégées, reconnu à l'échelle internationale, et une révision du Manuel de formation aux Zones marines protégées, en collaboration avec le sous-programme Communication, Education, Formation et Conscientisation (CETA), et la révision du Manuel de formation correspondant. Le secrétariat a aussi noté la conclusion des lignes directrices pour l'évaluation des zones protégées à lister au titre du Protocole SPAW, soulignant qu'elle avait été coordonnée avec succès par le CAR-SPAW et le Groupe de travail électronique. Un avant-projet des lignes directrices pour prévenir que des espèces redeviennent menacées ou en danger, et l'analyse juridique des critères concernant les exemptions en vertu de l'article 11 avaient également été conclus, en accord avec des décisions de la Quatrième Conférence des Parties.

24. En ce qui concerne la Conservation des espèces menacées ou en danger, les activités mentionnées comprenaient l'affinement du Plan quinquennal prioritaire pour le Plan d'action concernant les mammifères marins, la finalisation des Actions prioritaires

pour la conservation des mammifères marins identifiés à l'Atelier de la Barbade en 2005, la révision du Plan de gestion régional du lamantin et les Synergies avec la Convention interaméricaine sur la tortue de mer et la signature du Mémoire de coopération. Un soutien a été accordé au Plan de relèvement des tortues de mer et aux sites de suivi des index dans les Parties au SPAW, en collaboration avec WIDECAT. Une coopération avec Birdlife International a permis de publier un livre sur les sites importants pour les oiseaux des Caraïbes. En ce qui concerne la Conservation des principaux écosystèmes, le secrétariat a indiqué que l'accent portait d'abord sur la gestion et la conservation des récifs coralliens.

25. Une nouvelle contribution a été apportée aux nœuds de suivi sous-régional des récifs coralliens, à des fins de publication du rapport pertinent, dont ledit état après le phénomène du blanchiment et les cyclones de 2005, ainsi qu'en vue de la préparation de l'Année internationale du récif corallien (AIRC) en 2008. Le financement de l'UNF et l'USAID, à hauteur de 3 millions de dollars sur trois ans, a été procuré dans le cadre de l'Alliance mésoaméricaine du récif (voir le paragraphe 22 pour des informations supplémentaires). Un instrument d'évaluation économique pour les ressources côtières avec l'Institut mondial des ressources (WRI) a été créé pour aider à évaluer la valeur économique des récifs coralliens, et la validation de cet instrument a été soutenue financièrement à Sainte-Lucie et à Trinité-et-Tobago. Le secrétariat a souligné certaines activités de tourisme durable en soutien au Cadre de politique régionale pour un tourisme durable de l'Organisme du tourisme des Caraïbes (OTC) et à l'Initiative Drapeau bleu.

26. La Responsable du programme a souligné les acquis principaux du Réseau international d'action pour les récifs coralliens de l'Alliance mésoaméricaine pour les récifs coralliens (ICRAN/MAR) au cours de l'exercice biennal (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.10). Elle a mentionné la question du financement (3 millions de dollars) et les donateurs principaux (UNF et USAID) de l'Alliance ICRAN/MAR, ainsi que les activités principales. Elle a indiqué que l'Alliance avait été conçue en 2003, pour tenir compte de la richesse et de l'importance écologique et socio-économique de la barrière de récifs mésoaméricaine (MAR), et pour compléter les activités déjà en cours dans les pays concernés. Elle a expliqué que cette initiative avait abordé pendant trois ans les menaces aux récifs coralliens provenant de facteurs extrêmement nuisibles aux écosystèmes côtiers et marins, tels que la gestion des eaux usées, les pêcheries durables, et le tourisme durable, une activité économique croissante dans la région. La stratégie de l'Alliance inclut la fourniture de différents instruments visant à promouvoir l'adoption volontaire de bonnes pratiques de gestion, la mise en place de partenariats à différents niveaux en vue de renforcer les capacités et l'implication du secteur privé comme objectif clef.

27. Le financement provenant de partenaires et du secteur privé s'est chiffré à plus de 1,6 million de dollars et a permis de soutenir des actions engagées dans les trois domaines. Elles

ont bénéficié de la participation de plus de 1 000 parties prenantes de 267 institutions appartenant à différents secteurs y compris les communautés locales et le secteur privé. Parmi les principaux résultats obtenus, le secrétariat a souligné qu'il fallait retenir les mémorandums d'entente signés avec le secteur agro-industriel afin d'implanter et de promouvoir les bonnes pratiques de gestion. D'autres résultats comprennent la mise au point d'un protocole de suivi de la bioaccumulation en organismes marins, le renforcement des moyens régionaux et le développement d'une méthodologie de gestion des pêcheries axée sur les écosystèmes pour la région. Des centres de contrôle écologique et socio-économique des récifs ont été sélectionnés et établis dans les pays des zones marines protégées, et des manuels de surveillance des récifs coralliens ont été mis au point en anglais et en espagnol. Dans le domaine du tourisme durable, les bonnes pratiques de gestion pour les responsables d'activités récréatives, ainsi que la création d'alliances de conservation du tourisme et le renforcement de capacités dans les sites pilotes choisis ont été conclues.

28. Le secrétariat a conclu en réitérant que l'équipe réduite du SPAW et les fonds limités ont entravé l'aboutissement des projets et des actions, et que les financements limités en provenance du CTF ont été compensés par d'autres sources alors que les activités clés n'étaient pas suffisamment financées. Il a affirmé que, bien que le secrétariat ait consenti à faire des efforts durant ces deux années, un seul gouvernement était devenu Partie contractante depuis 2003. Le responsable du Programme a aussi insisté sur le fait que les alliances et les partenariats continuaient de conserver toute leur importance pour atteindre les objectifs visés et que le CAR-SPAW continuait de fournir un soutien utile à la mise en œuvre des activités.
29. Mme Heidi Savelli Sodeberg, du secrétariat, a présenté les activités concernant le sous-programme Communication, Education, Formation et Conscientisation (CETA), créé en vertu d'une décision de la Douzième Conférence intergouvernementale par fusion des sous-programmes ETA et CEPNET. Jusqu'à l'établissement d'un poste au niveau P3/P4 dépendant des disponibilités de financement, s'agissait d'un projet cofinancé avec la Sida. Le sous-programme soutient les programmes techniques et le PEC dans des domaines tels que la coordination des activités médiatiques, la promotion de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles, les programmes et activités du PEC, la tenue de réunions, la production et la divulgation d'informations, la mise au point d'outils de conscientisation pour différents groupes d'utilisateurs et la mise en œuvre d'activités éducatives et de renforcement des capacités.
30. Les activités de soutien à la signature ou ratification des Protocoles LBS et au PEC comprennent le soutien aux activités de promotion de l'AMEP, et à la mise au point, à la distribution et à la reproduction d'outils, tels que les brochures et des DVD concernant le LBS, et à une meilleure présence dans les médias. L'actualisation périodique des informations concernant la protection et la mise en valeur des ressources marines et côtières est passée par des listes, des sites Internet, des réunions et autres tribunes sous forme d'articles, de présentations, de fiches techniques, de rapports techniques, de publications extérieures, de programmes de radio, d'affiches, de CD et de DVD ciblés sur divers groupes d'utilisateurs afin d'obtenir la plus vaste audience possible. Certains ont été présentés ou distribués à la réunion, et d'autres seront disponibles sur le site Internet du PEC pour téléchargement. Le secrétariat a participé à plusieurs expositions aux échelons nationaux, régionaux et internationaux, entre autre le Forum pour l'environnement des Caraïbes afin de mieux faire prendre conscience de l'importance des questions marines et côtières et des efforts du PEC pour les aborder. De plus, la présentation de l'équipe du PEC à la radio, à la télévision et dans la presse a permis d'accroître la présence, la promotion et la conscientisation des projets du PEC, ainsi que les réunions ou les campagnes internationales pertinentes en matière d'environnement, telles que l'Année internationale de l'assainissement et l'Année internationale des récifs, respectivement, la Journée de la Terre, la Journée internationale de la biodiversité, la Journée mondiale de l'environnement, la Journée de l'Océan et la Journée des Nations Unies, entre autres. Une aide a aussi été apportée aux initiatives nationales et régionales en matière de CETA, en appui des objectifs du PEC, comme la Journée internationale du nettoyage des côtes.
31. Il a été dressé un inventaire des outils disponibles au PEC et dans d'autres organisations pertinentes et identifié des manques dans chaque sous-programme et ses principales questions connexes, et au sujet desquels a agi le secrétariat. Compte tenu des ressources financières limitées, la stratégie a consisté à promouvoir l'utilisation ou la reproduction des outils d'information et de conscientisation existants à placer sur le site web du PEC et à réimprimer avec son logo. La collaboration avec le CAR/LBS-IMA a abouti à la publication d'une nouvelle brochure, à la traduction en français du DVD sur le LSB et de la brochure correspondante, et à la publication d'annonces sur le Protocole LSB. Un DVD de promotion sur le PEC sera conclu en 2008. Le Jamaica Environment Trust (JET) a contribué à la mise au point d'outils de conscientisation tels que « Les faits de la Terre » au sujet des mammifères marins, des coraux, des terres humides, des tortues, des changements climatiques, et le recyclage utilisé dans le Programme environnemental pour les écoles, lesquels outils seront traduits et accrochés sur le site web du PEC. La promotion et la coordination du programme Internship ont permis d'apporter une aide au SPAW, à l'AMEP et au CETA.
32. Un atelier de l'équipe du PEC a abouti au développement d'un cadre de Communication et d'information et un projet a été mis au point dans ce sens. Les responsables de programme ont reçu une formation en techniques médiatiques, en rédaction de communiqués de presse, en langues, etc. Une partie de ce cadre comprend une coordination des activités médiatiques afin de mieux faire connaître le PEC et de nouer des liens avec des médias nationaux, régionaux et internationaux. Les activités

médiatiques ont inclus une formation à domicile pour l'équipe, des conférences de presse, la mise au point de briefings pour le SPAW et l'AMEP, et dix programmes de radio portant sur différentes questions. Des activités de sensibilisation, dont un atelier régional sur les questions marines et côtières et les changements climatiques, ont été organisées pour treize journalistes spécialistes de l'environnement provenant d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, de la Dominique, de la Grenade, de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago, en collaboration avec l'Institut PANOS, lesquels ont fourni à leur tour des informations sur les points de presse, les programmes de radio et d'autres matériaux.

33. La déléguée de la Barbade a mis en valeur le travail du secrétariat, notamment en ce qui concerne la gestion des données et des informations. Tout en reconnaissant les efforts du PNUE en la matière, il a noté qu'il en restait encore à faire pour améliorer les échanges de données et d'informations entre les Etats membres et le PNUE. Il a souligné la participation de la Barbade au projet d'atlas marin des Caraïbes parrainé par la COI et annoncé que son pays allait produire un atlas national similaire dans le cadre dudit projet.
34. La représentante de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), après avoir félicité le secrétariat de ses présentations, a signalé que bien des thèmes de travail du PEC étaient similaires à ceux de son institution spécialisée, entre autres l'adaptation aux changements climatiques, l'adaptation aux catastrophes naturelles et leur allègement, et l'évaluation économique des récifs coralliens. Elle a réclamé des informations sur la stratégie qu'envisageait le secrétariat pour maximiser l'utilisation des experts régionaux sur ce point lors de la mise en place de partenariats et de projets.
35. Le délégué français a félicité le secrétariat et les CAR de leur travail et a souligné les actions engagées par son gouvernement dans la région. Il a fait savoir que celui-ci accordait la priorité à la protection de l'environnement marin et, en particulier, à celle des récifs coralliens. Il a souligné que le Fonds français pour l'environnement mondial avait investi 5,5 millions d'euros dans sept projets, dont quatre portant sur la protection de l'environnement marin dans les Caraïbes. Il a finalement exprimé que la France souhaitait que le secrétariat du PEC joue un rôle clef comme coordonnateur et exécutant du Fonds français dans la région.
36. Le secrétariat s'est félicité du soutien constant du gouvernement français, tout en souhaitant un resserrement de la collaboration dans la mise en œuvre des activités relatives aux zones protégées. Répondant à la CEPALC, le secrétariat a mis en relief l'importance cruciale des partenariats, lesquels étaient vitaux dans le travail du PEC. Il a indiqué que, bien que la participation aux réunions de différentes organisations régionales soit importante pour le travail en réseau et le renforcement des synergies, les limitations en matière de ressources humaines et de financement ne cessaient de la

freiner. Il consentira toutefois toujours plus d'efforts pour promouvoir les travaux du PEC.

37. Le délégué français a mis en relief l'importance du sous-programme CETA et a réclamé un soutien accru à cet égard.
38. Le Responsable du programme AMEP a ensuite présenté en détail le sous-programme AMEP pendant la période biennale 2006-2007. Il a indiqué qu'en plus du Protocole sur la Contrôle de la pollution d'origine tellurique et anthropique dans la région des Caraïbes, le Programme coordonne le Protocole relatif à la lutte contre les déversements des hydrocarbures, l'établissement et le développement des CAR/LBS et qu'il œuvre également pour le soutien de plusieurs conventions mondiales. L'objectif primaire du sous-programme AMEP est de contrôler, d'empêcher et de réduire la pollution d'origine tellurique du milieu marin et côtier et il est atteint grâce à la coordination, la collaboration, la coopération et la communication avec les organisations régionales et internationales en matière de développement et de mise en œuvre de projets. Il a ajouté que les projets AMEP correspondent à six domaines thématiques majeurs: Programmes d'action nationaux, Évaluation et suivi de l'environnement, Gestion des eaux usées, Gestion intégrée des bassins versants, Gestion intégrée des déchets et Planification des déversements d'hydrocarbures.
39. Le responsable du programme AMEP a souligné les recommandations principales de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) à Petén, Guatemala, en octobre 2007 y compris les résultats d'une enquête régionale faite cette même année concernant la ratification du Protocole LBS. Il a souligné que les pays ont mentionné des problèmes prioritaires tels que les ressources humaines inappropriées, la carence de ressources financières, les décideurs et le public mal informés, la bureaucratie, la coordination et la coopération inadéquates, ainsi que l'influence de questions nationales spécifiques. Dans le domaine du partenariat, le responsable du programme a souligné la collaboration réussie avec plusieurs institutions spécialisées nationales, régionales et internationales y compris l'Agence suédoise pour le développement international (Sida), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Centre de l'eau pour les régions tropicales humides d'Amérique latine et les Caraïbes (CATHALAC), l'Institut des recherches côtières et marines (INVEMAR) et les secrétariats des Accords multilatéraux sur l'environnement (AEM) dont la Convention de Bâle.
40. Le responsable du programme AMEP a présenté l'état actuel de la mise en œuvre des décisions relatives à l'AMEP adoptées par la Douzième réunion intergouvernementale des Parties contractantes à la Convention de Cartagena tenue à Montego Bay (Jamaïque) en 2006. Il a indiqué que l'AMEP a répondu avec succès à ces décisions avec des résultats positifs. Il a également souligné les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de trois projets du FEM qu'exécute actuellement le

secrétariat: les principaux résultats de la Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) ont inclus la conclusion de l'examen détaillé de la politique régionale, des lois et des structures institutionnelles des pays IWCAM, l'examen et le développement d'un modèle d'indicateur régional. Il a signalé qu'un Plan de mise en œuvre des Systèmes d'information géographique régionale étaient en cours et qu'un soutien accru avait été apporté à la Gestion intégrée des ressources en eau en Grenade et à Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

41. Le responsable du programme AMEP a fourni une information actualisée sur le Projet de Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes (REPCar). Les résultats principaux du RepCar incluent l'établissement de mécanismes régionaux et nationaux de coordination et de protocoles de suivi, le renforcement des capacités des laboratoires et le développement de partenariats avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'IWCAM. Il a ajouté que grâce au soutien reçu des projets du FEM, l'AMEP a pu recruter un Assistant de programme en janvier 2007. Il a ensuite fait un résumé des activités du projet principal y compris celles mises en œuvre dans le domaine de la prévention et le contrôle de la pollution, du renforcement de capacités, de la formation et du transfert de la technologie, de la promotion et de la sensibilisation et le développement du partenariat.
42. Le responsable du programme AMEP a invité ensuite M. Antonio Villasol, directeur du Centre cubain de recherches pour la gestion des baies et côtes (Cimab), à présenter une actualisation du rapport technique n° 33 du PEC. M. Villasol a présenté un résumé des résultats à cet égard, signalant que de 80 à 90 pourcent de la pollution marine provenait de sources terrestres. Il a souligné l'importance du rôle joué par les autorités environnementales dans l'actualisation du Rapport, du fait qu'elles fournissent des données fiables nécessaires à une prise de décisions en bonne connaissance de cause permettant de prévenir, de réduire et de contrôler la pollution marine. Il a présenté les leçons tirées du projet et indiqué que les données étaient vraiment éparpillées, voire inexistantes dans certains pays, et qu'il était difficile de quantifier les sources de pollution marines diffuses. Il a recommandé aux autorités environnementales de disposer d'un système qui leur permette de collecter et de traiter les informations requises pour estimer les charges polluantes en provenance de sources diffuses et ponctuelles, essentiellement pour être en mesure de mettre en œuvre le Protocole LBS quand il entrera en vigueur dans un avenir proche.
43. Le responsable du programme AMEP a présenté un résumé du cofinancement fourni par les Centres d'activités régionaux : l'Institut des questions marines et le Centre cubain de recherches pour la gestion des baies et côtes (CIMAB). Il a noté le soutien et le rôle considérables des CAR.
44. Le responsable du programme AMEP a conclu son rapport par un résumé des dépenses engagées. Il a signalé les principales sources de financement, en plus du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, qui proviennent en premier lieu des donateurs à des projets, dont le Fonds pour l'environnement mondial, la Sida et le département d'Etat étatsunien. Le gros des financements a été utilisé au suivi et à l'évaluation de l'environnement et à la gestion intégré des déchets. Il a finalement remercié les pays participants de leur soutien et de leur engagement constants envers le sous-programme AMEP.
45. Le délégué de la Barbade a félicité le Secrétariat et le directeur du LBS/CAR-Cimab de leur présentation d'ensemble de l'Evaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) et souligné que ces activités étaient très utiles pour la mise en œuvre réussie du Protocole LBS. Il s'est aussi félicité de l'initiative du Fonds auto-renouvelable des Caraïbes pour la gestion des eaux usées comme très importante pour des pays comme le sien, du fait que le traitement des eaux usées constituait un sérieux problème dans la région. Tout en notant que la Barbade n'avait pas encore eu le temps d'envoyer l'endossement officiel du Fonds avant la date-butoir du 10 septembre 2008, il a indiqué que son pays l'avait endossé en principe. Finalement, il a remercié le Fonds de son aide à l'Atelier de promotion nationale pour le Protocole LBS, qui a permis de mieux faire comprendre ces questions à la Barbade, surtout en ce qui concerne les sources diffuses de pollution en provenance du secteur agricole.
46. Le délégué des Etats-Unis, après avoir remercié le responsable de programme AMEP de sa présentation, a rappelé que ce sous-programme avait fait beaucoup malgré des financements limités. Il a encouragé tous les pays qui ne l'auraient pas encore fait à fournir des données afin d'actualiser le Rapport technique n° 33 dans les meilleurs délais.
47. La déléguée de Sainte-Lucie a souligné que son pays avait grandement bénéficié ces dernières années des projets et des activités soutenus par le PEC. Les activités menées au titre du projet FEM-IWCAM, en combinaison avec celles financées par la Sida, aidaient son pays à remplir ses obligations au titre du Protocole LBS. Elle a exprimé son soutien au Fonds auto-renouvelable tout en se félicitant de cette initiative.
48. Le délégué de la France a encouragé les pays présents à signer ou à ratifier le Protocole LBS afin qu'il puisse entrer en vigueur, et il a souligné que les questions du LBS et la mise en œuvre du Protocole correspondant était une priorité pour son pays. Il a aussi rappelé que contrairement aux marées noires, qui sont parfaitement visibles, le gros de la pollution provenant de sources terrestres l'était bien moins, de sorte que la communication et une conscientisation accrue s'avéraient cruciales.
49. Le secrétariat a remercié les participants de leur soutien au PEC et au sous-programme AMEP, et s'est félicité du fait que certains pays en avaient encouragé d'autres à ratifier le Protocole LBS. Il a remercié le gouvernement de Sainte-Lucie qui a été le seul à avoir endossé officiellement le Fonds auto-

renouvelable et il a encouragé la Barbade à le faire, en principe, avant la date-butoir du 10 septembre 2008, signalant qu'un endossement formel serait envisagé à une prochaine étape.

Point 6 de l'ordre du jour : Règlement intérieur et Règlements financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes

50. Le président a invité M. Matthew Burton, président du Groupe de travail sur le Règlement intérieur et les Règles de gestion financière du Programme pour l'environnement des Caraïbes, à présider la séance et à présenter le Rapport du président: Groupe de rédaction intersession à composition ouverte sur le Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes, sur les Règles de gestion financière de la Convention de Cartagena et le Programme pour l'environnement des Caraïbes, et le Mandat du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR IG.28/CRP.2) Le président du Groupe a recommandé aux Parties contractantes de modifier la rédaction sur laquelle le groupe n'était pas tombé d'accord et d'adopter le Règlement intérieur et les Règles de gestion financière à cette Réunion. Il a ouvert ensuite la discussion sur la Règle 24, paragraphe 2, portant sur la nomination du secrétariat et du coordinateur.
51. La déléguée du Mexique a remercié le Groupe de travail de sa position et le secrétariat du bon travail accompli. Elle a remercié en particulier M. Nelson Andrade Colmenares, qui fait fonction de secrétaire exécutif au secrétariat de la Convention de Cartagena. Elle a souligné que ces décisions devaient être prises dans le cadre de la constitution de la Convention et a particulièrement insisté sur la nécessité de fixer une limite temporelle à la fonction de secrétaire exécutif, précisant que les Parties contractantes devraient pouvoir en évaluer le travail et jouer un rôle dans les décisions relatives au renouvellement de son mandat. Elle a réitéré que le secrétaire exécutif faisait un excellent travail, soulignant que sa suggestion avait à voir avec les institutions, non avec les personnes. Cuba, la République dominicaine et la France ont soutenu cette position. La déléguée du Mexique a donné ensuite l'exemple de l'Autorité internationale pour le fonds de la mer, dont le secrétaire exécutif est désigné par les Parties contractantes. Le secrétariat a alors fait remarquer que cette institution était différente dans la mesure où elle ne faisait pas partie de l'ONU en matière d'embauche et de recrutement et qu'elle pouvait donc appliquer des règles différentes.
52. La délégation des États-Unis a relevé les possibles implications de ce texte, notamment en matière de recrutement au sein du système du PNUE qui gère le secrétariat de la Convention de Cartagena et que des limites temporaires pouvaient avoir des retombées négatives sur la qualité des candidats à ce poste. Le délégué a fait savoir que son pays était très satisfait de ses relations avec le PNUE et du travail du secrétariat, et qu'il s'inquiétait des conflits éventuels qui pourraient surgir au cas où le nouveau secrétaire exécutif était soumis à une procédure d'approbation et à un mandat à durée limitée. Les délégués de la Barbade et des Antilles néerlandaises ont fait écho ensuite à ces remarques. La discussion a porté sur le mécanisme de recrutement afin de savoir si les secrétaires exécutifs étaient élus par les Parties contractantes à l'ONU. Le délégué français a signalé que dans le cas de la Convention de Barcelone pour la Méditerranée, jumelle à celle de Cartagena, le secrétaire exécutif était nommé par le PNUE, mais que les Parties contractantes avaient déploré le manque de transparence de cette approche. Le Belize a estimé que les procédés pouvaient être changés dans un esprit de transparence et de priorité nationale. Il a ensuite été précisé que le Règlement intérieur de la Convention de Barcelone ne fixait pas ce point, se bornant à signaler que le PNUE faisait fonction de secrétariat, ce qui est identique à la Convention de Cartagena.
53. Un certain nombre de Parties ont suggéré que, pour économiser du temps et des efforts, ces discussions ne devraient pas se dérouler dans le cadre du Règlement intérieur, mais qu'il fallait les aborder ensuite et après mûre étude. Elles ont aussi signalé que le Règlement intérieur portait concrètement sur le déroulement des réunions, non sur des questions administratives telles que le recrutement et la durée des mandats. Cette approche exigerait du temps pour aboutir à une décision, mais aussi un examen bien plus approfondie des questions juridiques et administratives pertinentes.
54. Un certain nombre de solutions ont été suggérées : ajout d'une évaluation des résultats; limite de mandats ; que le secrétariat exécutif soit choisi parmi des candidats des Caraïbes ; que les Parties contractantes puissent participer au recrutement par un examen des candidatures envisagées par le PNUE et que le secrétaire exécutif soit nommé par le PNUE compte tenu des opinions des Parties. Le délégué des Antilles néerlandaises a suggéré que les Parties contractantes seraient peut-être en mesure de fournir des informations sur les différents candidats à présenter par le PNUE. Le secrétariat a expliqué que le PNUE avait des règles tout à fait concrètes pour l'embauche des candidats et que ces interventions entraient en conflit avec elles.
55. Le président de la Réunion intergouvernementale (Antigua-et-Barbuda) a souligné qu'il considérait ceci comme une question de gestion et d'administration, non comme faisant partie du Règlement intérieur. Il a proposé d'établir un groupe de travail conduit par le Mexique pour aborder ce point en marge du Règlement intérieur. A la suite de discussions informelles, la déléguée mexicaine a souligné trois points que ledit Groupe de travail devrait aborder et discuter en détail les *Règles de recrutement du PNUE* : le règlement intérieur et les procédures du PNUE permettent-ils d'envisager la prise en considération des recommandations des Parties contractantes dans la sélection et l'évaluation du secrétaire exécutif?; les *Mécanismes de recommandation* : Quels mécanismes existe-t-il ou pourrait-il être créés pour permettre la participation des Parties contractantes à la sélection et à l'évaluation du secrétaire exécutif ? et *l'examen des résultats* : Le Comité de suivi du PEC

est-il en mesure d'examiner les résultats du secrétaire exécutif tous les deux ans (durant la Conférence intergouvernementale ou une autre réunion des Parties contractantes) ?

56. La déléguée mexicaine a aussi constaté que le secrétariat (concrètement Kumiko Yatagai) envisagera les antécédents pour l'élection d'un secrétaire exécutif à la Convention dans le cadre du système du PNUE, et plus particulièrement dans le cadre des conventions relatives aux mers régionales.
57. Un consensus a été dégagé relativement à la suppression du paragraphe 24, celui-ci devant être considéré par un Groupe de travail présidé par le Mexique et comprenant le Cuba et le Venezuela.
58. Le Groupe de travail n'est pas non plus parvenu à un consensus sur la règle 41 et a donc présenté les choix 1A et 1B aux Parties contractantes. La délégation mexicaine a présenté une troisième proposition de texte (1C) qui garantirait mieux selon elle la participation active des Parties contractantes.
59. Les participants ont longuement débattu de cette règle, ainsi que du texte et des choix ajoutés. La délégation étasunienne s'est dite fortement en faveur d'une décision par consensus et donc de l'option 1A, rejointe sur ce point par les délégations du Belize, du Guatemala et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Cette dernière a aussi suggéré une modification éventuelle du texte 1A pour toutes les décisions relatives aux questions financières à adopter par consensus. Cuba et le Mexique ont appuyé cette suggestion afin d'éviter tout blocage des travaux du secrétariat.
60. Un certain nombre de délégations (les Antilles néerlandaises, Aruba, la Barbade, Cuba, le Costa Rica et le Panama) ont été en faveur d'un recours extensif au consensus, avec la position optionnelle de la majorité des trois quarts, telle que stipulée dans l'option 1B, bien que les Antilles néerlandaises aient ensuite soutenu l'option 1A à partir de la modification suggérée par Saint-Vincent-et-les-Grenadines.
61. La délégation américaine a souligné que tous les points devaient être décidés par consensus, car la Conférence intergouvernementale avait toujours travaillé ainsi et n'avait jamais connu de problèmes faute de consensus. La République dominicaine a soutenu l'option 1A et concrètement le consensus total sur les questions capitales, tout comme le Belize et le Guatemala.
62. Aucun consensus ne s'étant fait sur ce point, la réunion des Parties contractantes a décidé de laisser les options 1A et 1B entre crochets et de régler la question à une prochaine Conférence intergouvernementale. Celle-ci devrait entre temps continuer de prendre des décisions par consensus.
63. La Réunion intergouvernementale a abordé la question remplacer des contributions non versées par des contributions en nature, comme présenté à la règle 14. Le président du Groupe de travail a présenté deux options. L'option 1 suggère

que les Parties contractantes pourraient parvenir à un accord différemment, mais que la règle générale devrait être de ne permettre que 25 pourcent de contribution en nature; cette option offre des orientations et plus de souplesse en ce qui concerne les contributions en nature. L'option 2 supprime le texte concernant le pourcentage, se contentant de présenter sa préoccupation quant à la limitation des contributions en nature. Durant les discussions, les délégations soutenant l'option 2 ont mis en relief la plus grande souplesse qu'elle offrait aux Parties contractantes afin de réduire leurs contributions non versées, le cas échéant, par des contributions en nature, tandis que l'option 1 semblait mieux garantir les fonds de fonctionnement dont avait besoin le secrétariat.

64. Le secrétariat a souligné que le recouvrement des contributions non versées était un processus long et continu. Toutefois, il existait des coûts de fonctionnement incompressibles. Si trop de contributions se faisaient en nature, il ne disposerait pas des liquidités suffisantes pour assumer ses responsabilités élémentaires.
65. Durant les discussions, la délégation de la Barbade a constaté que les contributions en nature avaient été inestimables dans la région et que des Etats avaient parfois été absolument incapables de verser leurs contributions volontaires. Elle a signalé que les conventions impliquaient des clauses, des exigences et des obligations légales visant à assurer la durabilité et la continuité du système. A cet égard, il faudrait envisager que les Etats puissent bénéficier de circonstances atténuantes. Dans cette même approche, le délégué des Antilles néerlandaises a contesté qu'il faille fixer un plafond aux contributions en nature, car il faudrait laisser au bon sens des Parties contractantes la possibilité d'équilibrer leur situation d'Etats membres et les besoins budgétaires de l'Unité régionale du PNUE.
66. Le secrétaire exécutif a indiqué que le secrétaire avait failli faire banqueroute en 1996 faute de paiements. Il avait été capable de travailler auprès des pays et d'obtenir des fonds par des mécanismes financiers de rechange. De ce point de vue, le secrétariat avait engagé des négociations directes avec les pays qui avaient pris conscience alors des bénéfices concrets qu'il recevait du PEC. A ce jour, ce mécanisme a donné de bons résultats au secrétariat. Il a fourni l'exemple du Guatemala qui a payé tous les billets aériens des participants à la récente réunion de l'ISTAC. Aussi le secrétariat a-t-il dit sa préférence pour l'option 2 qui lui permet de nouer des relations directes avec les gouvernements. A la suite de cette intervention, le consensus s'est fait sur l'option 2.

Point 7 de l'ordre du jour : Lignes directrices du fonctionnement des Centres d'Activité Régionaux (CAR) et les Réseaux d'Activité Régionaux (RAR) du programme pour l'environnement des Caraïbes

67. Conformément à la Décision VIII de la Dixième réunion intergouvernementale sur le maintien du Groupe de rédaction intersession établi à la Treizième Réunion du Comité de suivi, le Président a demandé au représentant des États-Unis de présenter le « Document d'analyse pour le Groupe de rédaction intersession à composition ouverte chargé de rédiger le règlement du PEC, le Règlement financier de la Convention de Cartagena et du PEC et le mandat du Fonds d'affectation spécial des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR IG.26/INF.6).
68. M. Klaus Essig, président du Groupe de travail intersessions pour les Lignes directrices relatives au fonctionnement des Centres d'activités régionaux (CAR) et des Réseaux d'activités régionaux (RAR) du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC), a été invité à en présenter les travaux [document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5 Rev.1 « Les résultats et les Recommandations du Groupe de rédaction intersessions sur les lignes directrices pour les Opérations des Centres d'Activité Régionaux (RACs) et des Réseaux d'Activité Régionaux (RANs) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes ».
69. Il a félicité les représentants des Parties contractantes, l'Unité de coordination régionale du PNUE dans les Caraïbes, les personnes, les organisations et les institutions qui avaient participé au Groupe de travail ces quatre dernières années, pour l'enthousiasme et le sens de leurs responsabilités dont ils ont fait preuve. Il a donné un résumé chronologique des activités du Groupe de travail depuis sa création à partir de la décision VI de la Onzième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du PEC et la Huitième Réunion intergouvernementale des Parties contractantes à la Convention sur la protection et la mise en valeur de l'environnement marin dans les Caraïbes, tenue à Montego Bay (Jamaïque) du 28 septembre au 2 octobre 2004.
70. M. Essig a donné un aperçu des principales améliorations apportées à la clarté et à l'approche des lignes directrices des CAR/RAR, telles qu'introduites dans les versions UNEP(DEPI)/CAR IG.26/CRP.1 et UNEP(DEC)/CAR IG.24/CRP.9 Rev.1, qui ont été présentées à la Douzième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du PEC. Il a signalé que les membres du Groupe de travail étaient arrivés à un consensus à la Treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du PEC et à la Dixième Réunion intergouvernementale des Parties contractantes à la Convention sur la protection et la mise en valeur de l'environnement marin dans les Caraïbes, tenue à Saint-John's (Antigua-et-Barbuda). Il a conclu en demandant au nom du Groupe que la version définitive soit présentée telle que contenue dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5 Rev.1, en tant que document final contenant les « Lignes directrices relatives au fonctionnement des Centres d'activités régionaux (CAR) et des Réseaux d'activités régionaux (RAR) de la Convention de Cartagena », à des fins d'adoption à la Treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du PEC et à la

Dixième Réunion intergouvernementale des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.

71. Le délégué des États-Unis a loué le grand travail du Groupe dans la compilation de ce document efficace et a entériné la version finale consolidée des lignes directrices CAR/RAR. Il a indiqué qu'il avait déjà annoncé son approbation formelle du document au cours de la Réunion.
72. Le délégué de la France a exprimé sa satisfaction pour les négociations relatives à la mise en place des lignes directrices CAR/RAR. Il a également ajouté que le rôle élargi des organisations non-gouvernementales et de la société civile que mentionne la version finale avait revêtu une importance cruciale pour le renforcement des Centres d'activités régionaux. Il a indiqué que ces Lignes directrices aideraient à renforcer les négociations en cours en vue de l'amélioration du cadre juridique et local au Centre d'activité régional SPAW en Guadeloupe. Le délégué des Antilles néerlandaises a félicité le Président de la réunion ainsi que les membres du Groupe de travail en intersession tout en déclarant que le nouveau document élargirait la participation.
73. Les Lignes directrices CAR/RAR ont été finalement adoptées par consensus. Le Président de la réunion a félicité les participants d'avoir adopté cette importante décision.

Point 8 de l'ordre du jour : Projet du Plan de Travail et budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période biennale 2008-2009

74. Le secrétariat a été invité à présenter le Projet de Plan de travail et de Budget de l'AMEP pour la période 2008-2009. Le responsable du programme AMEP a présenté les projets et les activités du Programme tel que contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG. 30/3. Il a indiqué que le plan de travail et le budget couvriraient les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) et a ajouté que la collaboration se poursuivrait avec les deux RAC-LBS (CIMAB de Cuba et l'IMA de Trinité-et-Tobago) pour 2008-2009 en soutien au protocole LBS. Les projets et activités AMEP seront développées et mises en place à travers une approche plus stratégique orienté vers une gestion pratique. Il a présenté l'ensemble des objectifs primaires et secondaires et les indicateurs éventuels des prochaines périodes biennales. Certains de ces indicateurs ont inclus des réformes nationales en matière de jurisprudence et de politique et une conscientisation accrue du protocole LBS, une amélioration de la qualité de l'environnement, une réduction des charges polluantes dans la mer des Caraïbes, les partenariats accrus pour le développement de projets et une plus grande incitation à la signature et à la ratification du Protocole. Il a suggéré que les CAR et les RAR joueraient un plus grand rôle en fournissant aux gouvernements membres un soutien technique et un renforcement des capacités et en mobilisant des ressources

supplémentaires et en décentralisant les activités du programme au secrétariat.

75. Le responsable du programme AMEP a présenté un résumé des projets et des activités en cours et à venir pour 2008-2009 correspondant aux domaines thématiques présentés dans le Rapport. Il a aussi souligné la portée géographique, l'éventail de partenaires et les sources de financement de ces projets. Il a mentionné en particulier le fait que la Sida apporte un soutien financier significatifs a plusieurs activités AMEP. M. Corbin a indiqué que ces nouveaux projets avaient été conçus et réélaborés pour être mieux axés et plus pertinents à partir des apports des partenaires régionaux. Il a conclu en signalant que le groupement de nouvelles activités dans le domaines thématiques permettait aux partenaires et se faire une meilleure idée d'ensemble du programme et des activités dans chaque domaine.
76. Le responsable du programme AMEP a indiqué que les projets et activités entreprises durant la période biennale incluraient les activités régionales de renforcement de capacités et de petits projets pilotes visant à produire des résultats concrets à l'échelle locale. Il a indiqué que le secrétariat faisait des efforts pour divulguer des outils de conscientisation.
77. Il a mentionné en particulier les projets du FEM et les activités accrues durant la période biennale. Il a encouragé tous les participants à mieux se saisir de ces projets et à en maximiser les bénéfices aux échelons national et régional. Il a informé de la difficulté à développer de nouvelles propositions de projets du FEM dans le cadre du portefeuille d'International Waters et il a confirmé le grand soutien accordé à l'initiative de mettre en place un fond autorenouvelable des Caraïbes destiné à la gestion des eaux usées dans la région.
78. Le responsable du programme AMEP a donné aussi un aperçu du budget 2008- 2009, signalant les financements déjà sûrs et ceux qui ne le sont pas. Le soutien financier de la Sida s'achevant, le secrétariat et les CAR LBS devront accroître leurs efforts de recherche de fonds. Il a réitéré l'importance des contributions gouvernementales au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et des contributions directes à des activités et à des projets concrets, et a exprimé l'espoir que les concepts mieux définis y contribueraient. Il a résumé le soutien reçu par le secrétariat à travers les sous-programmes Administration et CETA. Le succès de ce programme à été dû au fait que la formation a été efficacement présentée et divulguée. Il a résumé les domaines interdépendant cruciaux pour le développement et la mise en œuvre du plan de travail 2008-2009, une gestion accrue de l'information à des fins de prises de décisions et la durabilité du programme AMEP en matière de ressources humaines et le financement et la mobilisation d'un soutien financier supplémentaire aux projets nationaux et régionaux.
79. Il a signalé qu'il était important d'aligner les nouvelles activités sur les directions stratégiques d'ensemble prises par le PNUE et des institutions telles que le Fonds pour l'environnement global dans des domaines comme les changements climatiques, la gestion de l'écosystème, l'évaluation des services écosystémiques et l'amélioration de l'analyse, en particulier pour les points chauds de la région. Pour conclure, il a suggéré des questions que les gouvernements membres voudraient voir reflétées dans les décisions de la Réunion.
80. La déléguée des États-Unis a remercié le responsable du sous-programme AMEP de la grande quantité de travail réalisé, et a apprécié à sa juste valeur l'insertion d'indicateurs de progrès dans le Plan de travail, tout en proposant de le faire pour les autres sous-programmes. Elle a proposé que ces indicateurs soient plus en rapport avec les opérations de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles, au lieu d'être axés sur la Stratégie à long terme du PNUE. Elle a suggéré d'établir des liens entre les indicateurs du projet et ceux de l'ensemble de l'AMEP.
81. Le responsable du programme AMEP a remercié la délégation étasunienne de ses remarques et commentaires sur les indicateurs de suivi, tout en acceptant que ceux-ci pouvaient être axés sur la Convention et ses Protocoles, bien que certains en rapport avec les domaines thématiques de l'AMEP doivent être notifiés au siège du PNUE.
82. La déléguée de Sainte-Lucie a félicité le responsable de l'AMEP pour le projet du Plan de travail qui reflétait les recommandations, les priorités et les inquiétudes signalées par les États membres à la Quatrième Réunion de l'ISTAC.
83. La déléguée de la Barbade a félicité le secrétariat pour le projet du Plan de travail de l'AMEP et pour l'inclusion des indicateurs de progrès. Elle a rappelé que ces efforts visant à mesurer le progrès exigeraient des ressources humaines supplémentaires et que si les États membres réclamaient de tels efforts, ils devraient faire en sorte que le financement requis parvienne au secrétariat.
84. Le délégué de la France a félicité le responsable du programme AMEP et les CAR AMEP, et a fait savoir que la France comptait participer à la Cinquième Réunion de l'ISTAC. Il a souhaité que les représentants des trois Départements d'outre-mer soient associés aux activités de promotion en français du protocole LBS. Il a mis l'accent sur l'utilisation des méthodes existantes(Directive européenne sur l'eau) dans la mesure du possible pour évaluer la qualité de l'eau. Il a fait savoir que la France continuerait à financer un ingénieur au CAR chargé du Protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures.
85. Le responsable du programme AMEP a remercié la déléguée de la Barbade d'avoir reconnu que l'évaluation des progrès exigerait de fait des ressources supplémentaires. Il a informé qu'à mesure que l'AMEP devenait plus axée sur les résultats, le suivi des meilleurs résultats était envisagé comme une valeur ajoutée pour mobiliser des fonds et attirer des donateurs.

86. Le secrétariat, invité à présenter le document intitulé : « Projet de plan de travail et budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2008-2009 » tel qu'il apparaît sous la cote UNEP(DEPI)/CAR WG.31/5 Rev.1), a développé les recommandations suivantes provenant des antérieures réunions du STAC et des parties contractantes, a abordé les questions et initiatives mondiales ou régionales en cours ou nouvelles et a poursuivi le développement d'alliances stratégiques. La coordination du Programme continuera à être exécutée par l'équipe du SPAW qui comprend pour l'instant un fonctionnaire de programme et une secrétaire bilingue à Kingston, avec le concours du directeur du CAR SPAW et d'une documentaliste en Guadeloupe. Par ailleurs, le secrétariat promouvra le Protocole SPAW afin de pouvoir accroître le nombre de Parties et la collecte de fonds en vue des activités visées dans le Plan de travail.
87. Les activités au titre de « Renforcement des zones protégées » comprennent celles du Réseau et Forum CaMPAN, à savoir : des réunions annuelles pour les gérants de ZMP au GCFI ; de petits prêts à six zones marines protégées, l'accent étant mis sur les moyens d'existence, le tourisme durable et les pêcheries; le Programme de formation de formateurs et les stages de formation locaux connexes; promotion de la base de données sur les ZMP ; soutien au réseau régional des ZMP et à l'objectif 2012 en coopération avec la Convention sur la diversité biologique (CBD); et des liens avec l'Initiative Caribbean Challenge et l'Initiative WHMSI.
88. En ce qui concerne les lignes directrices pour les zones et espèces protégées, le secrétariat et le CAR SPAW engageront une action pilote visant au resencement des zones protégées, et développeront un réseau et un programme de coopération en accord avec la Décision 8 de la Quatrième Conférence des Parties contractantes (sous la cote UNEP(DEC)/CAR IG.25/INF.4). Les critères pour évaluer les exemptions en vertu de l'article 11(2) seront explorés en accord avec les décisions 9 et 7 des Deuxième et Troisième Conférences des Parties contractantes, respectivement, tel que contenu sous la cote UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5). Un groupe de travail sera créé dès que possible pour engager le processus de resencement de nouvelles espèces non encore incluses dans les annexes au Protocole, à partir de la Décision 2)ii) de la Quatrième Conférence des Parties et des documents d'information UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.6) ; UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.7) et UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.5)
89. Au titre de « Conservation des espèces menacées et en danger », le secrétariat a proposé de conclure le plan d'action prioritaire du PAMM; d'actualiser les compilations de mammifères marins afin d'améliorer l'information; d'organiser des ateliers de renforcement des capacités de réponse à l'échouage et des ateliers de bonnes pratiques de gestion visant à la surveillance des baleines et la compilation d'informations connexes et d'étudier la mise au point de normes concernant les mammifères marins en captivité. D'autres actions comprennent le soutien continu et la promotion de différentes activités telles que la conservation du lamantin et son plan d'action régional ; des Plans d'action pour la récupération des tortues de mer (STRAPS) existants ; l'établissement d'un nouvel Index de sites de surveillance des carets (*Eretmochelys imbricata*) par l'intermédiaire du Réseau pour la conservation des tortues de mer dans la région des Caraïbes (WIDECAST), un atelier régional sur le caret (2008) avec la Convention inter-américaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC), et la poursuite du travail pour la conservation du dendrocoryne (*Dendrocoryna arborea*) grâce à la création des terres humides. Des efforts de coopération et de synergie se poursuivront de concert avec BirdLife pour la gestion des Zones importantes pour les oiseaux (IBA) et avec la Commission des pêcheries de la partie ouest-centrale de l'Atlantique (FAO/WECAFC), le Mécanisme régional pour les pêcheries dans la Caraïbe (CRFM) et l'Organisation pour les secteurs de la pêche et l'aquaculture de l'isthme (OPESCAO en vue de la gestion des pêcheries du lami (*Strombus gigas*) et du homard (*Panulirus argus*), ainsi qu'avec CABI pour la gestion des espèces invasives étrangères dans les Antilles.
90. Au titre de la « Conservation des principaux écosystèmes », le secrétariat participera à la mise en œuvre du FEM/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Sous-commission pour la Caraïbe et les régions adjacentes (IOCaribe) de la Commission intergouvernementale océanographique de l'UNESCO concernant le Grand Ecosystème marin des Caraïbes, en conduisant le projet pilote sur la biodiversité des récifs. La coordination et la collaboration se poursuivront avec l'Organisation du tourisme des Caraïbes, l'Alliance caribéenne pour le tourisme durable (CAST) et le PNUE-DTIE sur le tourisme durable, la dissémination des documents du PEC et du PNUE sur le tourisme durable, la promotion, le cas échéant, du Programme Drapeau bleu et le renforcement des capacités en matière de pratiques de loisirs marins durables dans d'autres parties du monde, basées sur les expériences d'ICRAN/MAR en Amérique centrale.
91. A la suite de la présentation, plusieurs délégations ont félicité le secrétariat pour son Plan de travail. La déléguée des États-Unis a signalé que son pays se félicitait que la Cinquième Réunion des Parties contractantes ait adopté les Lignes directrices et critères pour les zones protégées et le Plan d'action pour les mammifères marins. Elle a exprimé son souhait de voir un plus grand accent mis, au niveau du Plan de travail, sur la mise en œuvre sur le terrain des projets, plutôt que d'entreprendre des processus supplémentaires de lignes directrices. À cet égard, les États-Unis ont voulu que la création de Zones marines protégées soit soulignée. Elle a souligné que les activités en rapport avec l'échouage des mammifères marins étaient une priorité pour les USA. Finalement, les États-Unis ont remercié le Secrétariat d'avoir modifié le Plan de travail du SPAW à la lumière des discussions et décisions émanant de la Cinquième Conférence des Parties contractantes qui avait retenu le Projet portant sur les Lignes directrices pour prévenir que les

espèces soient menacées ou en danger, sous réserve des fonds disponibles.

92. Le délégué des Antilles néerlandaises s'est félicité que de nombreuses décisions des réunions précédentes du SPAW aient été reflétées dans le Plan de travail. Il a indiqué que son pays était prêt à soumettre au STAC plusieurs zones protégées à lister au titre du Protocole SPAW, en accord avec les lignes directrices récemment adoptées.
93. La déléguée de Sainte-Lucie a réclamé une information supplémentaire sur le micro-financement du SPAW destiné aux zones protégées et a demandé au secrétariat s'il existait des efforts de collaboration par rapport au projet OECS-OPAAL sur la biodiversité. Le délégué de Cuba a fait savoir son accord avec les lignes directrices et a remercié les Parties de la mise au point de ces documents, ainsi que des efforts consentis par la Cinquième Réunion des Parties contractantes.
94. Le délégué de la France a réitéré que son pays continuerait de contribuer au SPAW et que le cofinancement devrait être plus inhérent à ses activités. Il a félicité la République dominicaine et les Etats-Unis d'avoir combiné leurs efforts pour créer des sanctuaires jumeaux destinés aux baleines, et indiqué qu'il était en contact avec leurs gestionnaires pour créer un sanctuaire semblable dans les Antilles françaises, selon la proposition faite à la Douzième Réunion intergouvernementale.
95. La responsable du Programme SPAW a remercié les participants de leurs remarques positives. Elle a indiqué que des lignes directrices avaient été développées conformément aux dispositions du Protocole et aux demandes spécifiques des Parties. Elle a expliqué que des consultations avaient été réalisées avec l'OECD en ce qui concerne les synergies avec le projet OPAAL et que des actions de coopération concrètes étaient actuellement explorées. Elle a également exprimé que les Parties et les pays avaient été informés des opportunités des projets comme le Fonds de micro-financement (SGF) du Réseau des responsables de zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) à travers le site web du PEC et les listes ainsi que d'autres mécanismes de communication dans la région. Dans ce sens, elle a informé la déléguée de Sainte-Lucie que son pays avait été l'un des premiers à bénéficier de ce mécanisme de financement à travers le soutien apporté à la Zone de gestion marine de la Soufrière.
96. Mme Heidi Savelli Söderberg a présenté le projet de Plan de travail du sous-programme Communication, Education, Formation et Conscientisation (CETA) pour 2008-2009, dont le personnel est constitué d'une équipe à court terme axée sur ce projet qui fournit une aide au PEC et aux sous-programmes techniques. Elle a en dégage les objectifs.
97. Dans un cadre de coordination, le CETA appuiera les sous-programmes AMEP et SPAW en matière de conception, de maintenance et de divulgation de l'information dont ils ont besoin ou qu'ils généreront soit à travers les instruments déjà

existants du PEC soit en en mettant au point de nouveaux, contribuera à diffuser les produits du PEC, coordonnera des réponses aux demandes d'informations et aux enquêtes externes, continuera de gérer et d'actualiser le site web du PEC, contribuera à la tenue des réunions intergouvernementales et techniques du PEC et coordonnera la préparation et la divulgation des rapports finals des réunions. Il s'avère très important de chercher des fonds pour engager un responsable de programme permanent pour le CETA et pour élargir le sous-programme en soi. La promotion du PEC et de ses sous-programmes continuera de passer par des activités visant à la signature et à la ratification des Protocoles LBS et SPAW, par l'actualisation des informations relatives à la protection et à la mise en valeur des ressources marines et côtières, par des actions aux réunions nationales, régionales et internationales et par tous les médias possibles. De plus, la promotion de l'Année internationale des récifs et de l'Année internationale de l'assainissement se poursuivra en 2008. On s'efforcera de combler les carences en documents d'informations destinés à chaque programme et en document relatifs aux points principaux destinés à des groupes.

98. On engagera des stratégies de commercialisation dès l'élaboration d'un projet de stratégie de communication et de diffusion qui contiendra les attentes prévues en communication, des procédés et des lignes directrices générales afin d'assurer une communication réelle des projets et programmes du PEC et du PNUE. On réalisera des activités médiatiques en vue de mieux faire connaître le PEC, ses projets et ses activités auprès de différents groupes et de mieux faire prendre conscience de l'importance d'un environnement marin et côtier salubre. En cas de financement, il sera possible de contribuer à de nouveaux ateliers destinés à des journalistes spécialistes de l'environnement afin d'élever l'impact des questions environnementales dans les Caraïbes et d'actualiser les sites web du PEC, la base de données de CaMPAM, les méta-base de données, les photos et les bases de données et d'entrer en contact avec de nouveaux partenaires pour accroître la diffusion d'informations.
99. Elle a indiqué que des activités éducatives s'inscrivant dans les thèmes du PEC avaient inclus la promotion, s'il y avait lieu, de discussions au niveau régional sur la formation en matière de développement durable et que ce sujet serait introduit dans le programme national d'études ainsi que dans les activités de formation. Les matériels scolaires pour les enseignants seront développés dans l'objectif de doter les pays de la région des Caraïbes de ces matériels et d'autres en fonction des ressources financières disponibles. Une aide sera fournie afin de sensibiliser davantage les groupes de formation par rapport à l'importance du milieu marin et côtier tout en développant et en entretenant des liens avec les ministères de l'Éducation respectifs. La collecte de fonds et les programmes de formation technique spécifiques ainsi que des exercices destinés à renforcer les capacités comme, par exemple, les cours de Formation de formateurs, seront mis en œuvre. Un projet mené

à bien conjointement par l'UNEP/DEWA et le GEF/IW:LEARN pour évaluer l'efficacité du travail en réseau au sein d'un « agglomérat régional » des projets du FEM dans la région des Caraïbes afin de promouvoir la concertation d'efforts, la capture de synergies, l'identification de brèches, les conflits et les opportunités parmi ces projets grâce au développement d'un site web, d'un atelier consacré au dialogue électronique et d'instruments destinés à promouvoir des synergies et des échanges d'expériences accrues.

100. La déléguée de la Barbade a félicité la responsable du Programme CETA pour les activités réalisées et proposées dans le Plan de travail et a suggéré que l'une des manières pour le PEC de renforcer les activités de formation et de sensibilisation au niveau national pourrait être d'établir des liens avec les Commissions nationales de l'Unesco. Il a proposé que ces activités soient mises en œuvre à la Barbade.
101. La responsable de programme du PEC en a présenté le fonctionnement administratif, mettant l'accent sur la gestion des ressources humaines et des fonds. Depuis le début de 2008, tous les postes du projet FEM ont été occupés, de sorte que le PEC est censé fonctionner à pleine capacité durant la période biennale en cours. Ce dernier continuera toutefois de se heurter au problème d'une équipe réduite, surtout au niveau des administrateurs. Certains postes clés comme le projet ICRAN-MAR, les projets financés par la Suède et les postes de Jeunes experts associés ont été supprimés ou le seront en 2007-2009, de sorte que la situation s'aggraverait.
102. Compte tenu de la décision de la Douzième Conférence intergouvernementale, le poste P4 du CEPNET a été fusionné avec celui de l'ETA et un poste L3 au CETA a été créé en février 2007 en tant que projet de poste financé par la Sida et le Bureau national suédois des pêcheries. Les prévisions indiquent toutefois que les ressources du Fonds d'affectation spéciale seront insuffisantes pour en faire un poste permanent, si bien que le secrétariat sera peut-être contraint de le supprimer fin décembre 2008 si les pays et territoires membres continuent d'ajourner leurs paiements.
103. Pour soulager la situation du mieux possible, le secrétariat a pris une série de mesures pour maximiser l'utilisation des ressources humaines existantes. Il a redistribué les tâches entre les membres de l'équipe et reclassé six postes pour refléter les besoins actuels du PEC : quatre ont été élevés à un niveau supérieur et deux membres de l'équipe ont été promu en 2006 et en 2007 respectivement. Présentant l'organigramme du PEC, la responsable a fait savoir qu'il existait vingt-six postes, dont treize au niveau d'administrateur et treize au niveau d'assistant, y compris les postes financés dans le cadre de projets. Le poste de coordonnateur adjoint a été bloqué pendant des années et le poste de Jeune expert associé du SPAW n'est plus occupé depuis février 2007. De plus, les trois postes existant dans le cadre de projets pourraient être, faute de fonds, supprimés pour l'exercice biennal en cours, de sorte que le PEC continuera de faire face à de sérieux problèmes de ressources humaines.
104. La responsable du programme a aussi fait savoir que le PEC continuait à avoir des problèmes pour assurer le financement de ses coûts de fonctionnement minimaux. Le taux d'inflation reste élevé dans la région, tandis que la hausse récente des aliments et des carburants a aussi touché le secrétariat. Le taux d'inflation en Jamaïque a été de 12,5 p. 100 en 2005, de 5,7 p. 100 en 2006 et de 16,8 p. 100 en 2008 (sources : The Statistical Institute of Jamaica Consumer Price Index Bulletin), et le PEC n'est parvenu à maintenir le niveau de ses opérations qu'en complétant ses ressources humaines et financières par le personnel et les fonds existant dans le cadre de projets en 2006 et en 2007. Dans une telle situation, il était essentiel de relever le niveau des contributions annuelles des pays et territoires au Fonds d'affectation spéciale pour maintenir les opérations du PEC à son niveau actuel.
105. Le budget proposé pour l'exercice biennal est de 15,1 millions de dollars, dont le budget en projet : pour 2008, 7,4 millions, à savoir 1,7 en provenance du Fonds d'affectation spéciale et 5,7 en provenance d'autres sources, dont 0,3 million sans financement ; pour 2009, 7,7 millions de dollars, à savoir 1,7 en provenance du Fonds d'affectation spéciale et 5,9 en provenance d'autres sources. En ce qui concerne 2009, 1,3 million a déjà été collecté par le Fonds et 1,5 million provient d'autres sources.
106. Le PEC a maintenu ses coûts de fonctionnement au même niveau au fil des ans ou ne les a élevés qu'au minimum, une partie substantielle étant venue de financements de projets. Bien que le secrétariat se soit engagé à continuer de demander des financements de projets à différents donateurs pour compléter le Fonds d'affectation spéciale et couvrir ses coûts de fonctionnement minimaux, à mettre en œuvre des mesures d'économies telles que la réduction du niveau de ses principales réunions, à choisir des options moins coûteuses et à explorer la possibilité de recevoir autant que faire se peut des contributions extraordinaires des gouvernements, le plus urgent pour l'instant est de demander à ceux-ci d'envisager d'accroître leurs contributions annuelles au Fonds.
107. Les prévisions montrent qu'avec une augmentation de 10 p.100 des contributions à verser par les gouvernements au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, le secrétariat serait capable de maintenir ses dépenses au même niveau de la période 2006-2007, à supposer que tous les gouvernements paient leurs contributions au Fonds. Cette augmentation ne suffira cependant pas à couvrir les allocations au titre des sous-programmes SPAW dans la période 2008-2009, à moins que des contributions extraordinaires ne soient versées au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes ou que des projets ne reçoivent un financement supplémentaire d'autres sources. Une augmentation annuelle d'au moins 30 p.100 serait nécessaire pour financer totalement le budget proposé pour la période 2008-2009.
108. Le secrétariat a remercié les gouvernements qui ont accueilli des réunions du PEC, tel le gouvernement du Guatemala, qui a

- reçu la Réunion ISTAC LBS en octobre 2007 et dont le coût a été d'environ 129 993 dollars. Le secrétariat a proposé aux gouvernements de reconnaître formellement cette forme de contribution à déduire des contributions à verser par le gouvernement guatémaltèque. Le gouvernement colombien a accueilli la Réunion du Groupe de travail relatif au Règlement en avril 2008 financée en partie par le gouvernement des États-Unis. Finalement, le gouvernement français a accueilli le Quatrième STAC SPAW au mois de juillet en Guadeloupe. Le gouvernement d'Antigua-et-Barbuda accueille actuellement, en septembre 2008, la Cinquième COP SPAW et la 13ème IGM qui, pour la première fois depuis de nombreuses années, n'ont pas été tenues en Jamaïque.
109. Les contraintes financières ont eu un certain nombre de retombées, entre autres : suppression temporaire du poste CETA à la fin du mois de décembre 2008 ; suppression d'un ou de deux postes d'appui en 2009 ; ralentissement de la mise en œuvre des activités des sous-programmes du PEC ; une moindre participation du PEC aux réunions internationales et régionales et davantage de mesures d'économie sur les réunions importantes à venir.
110. Le secrétariat a demandé instamment les pays et les territoires qui n'ont pas effectué leur paiements par le passé ou ces dernières années, à commencer à contribuer au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et à ceux qui ont déjà contribué de verser leurs contributions. Le secrétariat a en outre demandé aux gouvernements d'examiner l'augmentation proposée de 10 p.100 des contributions annuelles pour les années 2008 et 2009 et il les a encouragés à verser leurs paiements sans retard dès le reçu de leurs factures après la Treizième réunion intergouvernementale selon les quantités accordées. Pour conclure, le secrétariat a remercié les gouvernements du soutien et de la coopération continus manifestés au PEC qui permettront de porter remède à ses problèmes financiers et de ressources humaines dans les prochaines années.
111. La déléguée de Sainte-Lucie a remercié le responsable d'administration, signalant que, malgré les nombreux problèmes qu'il doit affronter, le secrétariat avait toutefois été en mesure de mener de l'avant tant de projets. Elle a fait savoir que son pays rectifierait dans les meilleurs délais la difficulté technique concernant les contributions au Fonds d'affectation spéciale.
112. Le délégué du Guatemala a remercié le responsable d'administration et a demandé à la Réunion d'accepter l'accueil par son gouvernement de la Quatrième Réunion du LSB/ISTAC comme une contribution au Fonds. Il a invité les autres parties à explorer des mécanismes semblables.
113. Le Costa Rica a remercié le responsable d'administration et a fait savoir que son pays avait versé quelques contributions au Fonds et qu'il s'était engagé à verser les arriérés d'ici à la fin de l'année.
114. La déléguée de Cuba a remercié le responsable du programme et fait savoir l'intérêt de son pays d'accueillir une réunion du PEC en 2010, comme une manière de réduire ses contributions au Fonds. Elle a aussi informé que son pays ne serait pas en mesure de verser au Fonds cette année.
115. Le délégué du Mexique a fait savoir que son pays n'était pas en mesure d'accepter une augmentation de 10 pourcent des paiements au Fonds.
116. Le délégué français a demandé à ce que le document relatif aux contributions financières des parties contractantes soit à l'avenir diffusé suffisamment à l'avance afin de permettre une meilleure prise de décision en toute transparence. Les délégués des États-Unis et du Mexique ont apporté leur soutien.
117. Le coordonnateur du PEC a remercié tous les gouvernements de leurs commentaires constructifs et a pris note de la déclaration du Mexique au sujet du Fonds. Il a rappelé qu'il était difficile de gérer le PEC compte tenu des contraintes financières actuelles et il a remercié les gouvernements et les donateurs qui ont fait des contributions extraordinaires au PEC. Il a rappelé que les gouvernements pourraient payer à partir d'une série d'activités telles que les réunions intergouvernementales, les réunions du LBS/ISTAC, du STAC/SPAW, les Réunions des Parties contractantes et les ateliers techniques.
118. Le Directeur de REMPEITIC/CAR-Carib a présenté le résumé et les recommandations de la réunion du Comité directeur, tenue à Willemstad (Curaçao) du 1er au 3 juillet 2008 qui sont contenus dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.11 – Rapport de la Quatrième Réunion du Comité directeur du Centre d'activité régionale (REMPEITIC/CAR-Carib) La Réunion a entériné les recommandations de la Réunion avec une modification mineure proposée par la Barbade.
119. Le secrétariat a présenté les décisions adoptées à la Cinquième Conférence des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées tenue le lundi 8 septembre 2008. La Réunion a entériné ces recommandations tel que figure au document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/CRP.3.
120. Le secrétariat a ensuite présenté les recommandations du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes (LBS) qui s'est réuni à Petén, Guatemala, du 30 octobre au 1er novembre 2007. Ces recommandations sont contenues dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG 30/4.
121. Le délégué des États-Unis, après avoir remercié le responsable de programme AMEP de sa présentation, a rappelé que ce sous-programme avait fait beaucoup malgré des financements limités. Il a encouragé tous les pays qui ne l'auraient pas encore fait à fournir des données afin d'actualiser le Rapport technique n° 33 dans les meilleurs délais.

122. La déléguée de Sainte-Lucie a souligné que son pays avait grandement bénéficié ces dernières années des projets et des activités soutenus par le PEC. Les activités menées au titre du projet FEM-IWCAM, en combinaison avec celles financées par la Sida, aidaient son pays à remplir ses obligations au titre du Protocole LBS. Elle a exprimé son soutien au Fonds auto-renouvelable tout en se félicitant de cette initiative.
123. Le délégué de la France a encouragé les pays présents à signer ou à ratifier le Protocole LBS afin qu'il puisse entrer en vigueur, et il a souligné que les questions du LBS et la mise en œuvre du Protocole correspondant était une priorité pour son pays. Il a aussi rappelé que contrairement aux marées noires, qui sont parfaitement visibles, le gros de la pollution provenant de sources terrestres l'était bien moins, de sorte que la communication et une conscientisation accrue s'avéraient cruciales.
124. Le secrétariat a remercié les participants de leur soutien au PEC et au sous-programme AMEP, et s'est félicité du fait que certains pays en avaient encouragé d'autres à ratifier le Protocole LBS. Il a remercié le gouvernement de Sainte-Lucie qui a été le seul à avoir endossé officiellement le Fonds auto-renouvelable et il a encouragé la Barbade à le faire, en principe, avant la date-butoir du 10 septembre 2008, signalant qu'un endossement formel serait envisagé à une prochaine étape.

Point 9 de l'ordre du jour : Panel de discussion d'experts régionaux sur les effets du changement climatique dans la Région des Caraïbes et les implications pour les interventions futures du PNUE

125. Un panel d'experts régionaux a présenté la situation actuelle des projets et des activités liés aux changements climatiques qui se déroulent dans la région. Les experts ont souligné la grande vulnérabilité de la Région aux impacts des changements et de la variabilité climatiques et a recommandé que la Réunion réfléchisse sur comment les préoccupations climatiques pourraient être intégrées au travail futur du secrétariat.
126. Plusieurs délégations ont confirmé que les changements climatiques étaient une grande priorité que le secrétariat doit essayer de développer des projets y des activités pour faire face aux retombées des changements climatiques dans la région.

Point 10 de l'ordre du jour : Election des Membres du Comité de Surveillance sur le Plan d'Action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour 2008-2009

127. Les participants ont été invités à décider de la composition du Comité de surveillance pour la période 2008-2009. En plus des cinq gouvernements élus au bureau – Antigua et Barbade, Belize, États-Unis, France et Panama, sept autres gouvernements ont été élus au Comité de suivi. Il s'agit des Antilles néerlandaises, d'Aruba, de la Barbade, de la Grenade, du Mexique, de Sainte-Lucie et de Saint Vincent et les

Grenadines. Le président du Bureau des Parties contractantes, élu au point 2 de l'agenda, servira également comme Président du Comité de surveillance. Les pays nommés doivent confirmer leur acceptation auprès de leurs gouvernements respectifs. Il a été précisé que les pays faisant partie du Bureau au cours de la période biennale précédente n'avaient pas été reconduits. La délégation de Cuba a indiqué que, bien qu'elle s'intéressait à servir au Comité des surveillance, elle voulait qu'elle les règles du Comité concernant la sélection des pays soient respectées.

128. Le président a félicité les nouveaux membres du Comité de surveillance. Le secrétariat, tout en félicitant les gouvernements concernés, leur a indiqué son intérêt à travailler avec eux pour exécuter le mandat et à atteindre les objectifs du PEC.

Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses

129. Le Président a invité les participants à soulever toute autre question relative aux objectifs de la Réunion.
130. Une représentante de l'US EPA Coastal Management Branch a fait une présentation sur le Programme de l'estuaire national (NEP) dont la mission est d'identifier, protéger et restaurer des estuaires à signification nationale. Elle a fourni une vue d'ensemble du programme et a indiqué qu'il y avait 28 NEP aux États-Unis y compris Porto Rico. Elle a souligné l'importance du partenariat dans le travail de ces NEP et observé la nécessité de diversifier des sources de financement et de sensibiliser le public. Pour conclure, elle a souligné l'importance du suivi ainsi que de la collecte de données et l'analyse pour le développement du modèle.
131. Un représentant du Programme de l'estuaire national de la baie de San Juan (Porto Rico) a fait une présentation sur la Fédération latino-américaine et caribéenne d'estuaires et bassins versants ainsi que sur le travail réalisé dans ce domaine. Il a observé que celui-ci avait été initialement axé sur l'ouverture de canaux de communication pour l'échange d'information et la conception de stratégies pour la restauration de l'écosystème.
132. Le délégué de la Barbade a fait une présentation sur une initiative concernant un système d'alerte du tsunami pour la région des Caraïbes. Elle a expliqué qu'elle était le résultat de la coopération de nombreux gouvernements et organisations non gouvernementales avec le soutien de partenaires au niveau mondial. L'initiative a des facettes multiples et aborde les inquiétudes scientifiques, de capacité et de communication.
133. Au cours de sa présentation sur le Caribbean Challenge, qui soutient les zones protégées, le délégué des Bahamas a noté que depuis son lancement un certain nombre de pays caribéens, dont la Grenade, la République dominicaine et saint Vincent et les Grenadines s'y étaient déjà engagés. Il a présenté les résultats de plusieurs projets FEM traitant des zones marines protégées, plusieurs opportunités et défis clés et

a souligné des raisons qui devaient incité les gouvernements à soutenir ce Programme.

134. Un représentant du secrétariat du FEM a souligné les quatre Programmes stratégiques liés à restauration et au maintien des stocks de poisson marins et côtiers et à la diversité biologique associée, à la réduction de l'enrichissement excessif en nutriments des eaux côtières, à la compensation de la surutilisation et de l'usage contradictoire des ressources en eau dans les surfaces transfrontalières et les bassins profonds ainsi qu'à la réduction des substances toxiques persistantes dans l'eau. Il a précisé la distribution géographique du Fonds d'investissement et a présenté la stratégie du Fonds auto-renouvelable pour la gestion des eaux usées.
135. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a présenté son exposé sur les techniques nucléaires pour faire face aux problèmes de gestion des zones côtières dans les Caraïbes. Il a noté que l'AIEA, en partenariat avec le CAR/UCR UNEP allait promouvoir la gestion intégrée des zones côtières et le renforcement de capacités aux niveaux régional et national afin de réduire la détérioration des écosystèmes marins et côtiers. En ce qui concerne le soutien à apporter dans l'avenir dans la région des Caraïbes, l'AIEA a également accordé la priorité aux laboratoires nationaux, à la transportation sûre des matériels radioactifs et aux activités de coopération dans les domaines de la protection contre les radiations, les pratiques agricoles et alimentaires, la gestion des ressources naturelles et la planification énergétique.
136. Le représentant de l'Association des États de la Caraïbe (ACS), en se félicitant de la collaboration future avec le PEC, a souligné l'importance du cadre de la Résolution des Nations Unies sur la mer des Caraïbes comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable et le récent établissement de la Commission de la mer des Caraïbes dont le secrétariat du PEC est un membre expert.
137. Le président a invité la représentante de l'Agence suédoise pour le développement international (Sida), à faire une brève présentation sur ses stratégies futures et les possibilités de financement du PEC. Celle-ci a expliqué brièvement le soutien fourni au PEC pendant des années y compris le programme du Jeune expert associé (JPO) et a indiqué que tout appui du PNUE serait dans l'avenir canalisé centralement par l'intermédiaire du siège du PNUE à Nairobi. Elle a conclu en félicitant le PEC pour ses progrès et le niveau élevé de la mise en œuvre montré, et elle a finalement informé la présence d'une équipe d'évaluation de l'Université de Rhode Island. Elle a encouragé les délégués à partager leurs expériences concernant l'impact que le financement suédois a eu sur le terrain.
138. Le secrétariat a remercié la représentante de la Sida de son soutien et a invité les délégués à aider l'équipe d'évaluation au cours de l'exercice d'évaluation réalisé durant l'IGM.
139. Le Dr Leonard Nurse du Cave Hill Campus de la Université des indes occidentales, à la Barbade, a informé que le Projet du Grand écosystème marin des Caraïbes du FEM avait été accepté comme un projet à part entière du FEM et encourageait les opportunités de collaboration.
140. Le délégué des Antilles néerlandaises a informé que la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (CIT) s'occupe actuellement de la mise en place d'un secrétariat permanent, de chercher des sièges possibles et il a encouragé la Réunion à évaluer la possibilité que le nouveau secrétariat occupe les mêmes bureaux du secrétariat du PEC. Le délégué des États-Unis a souligné qu'il pouvait comprendre les bénéfices que représentait le fait d'avoir deux secrétariats au même bureau, mais que cela n'aurait pas d'implications financières pour le PEC. Il a quand même entériné la proposition de la délégation des Antilles néerlandaises avec d'autres délégations.
141. Le délégué du Venezuela a demandé s'il était possible d'obtenir des fonds de la part de la Sida pour les activités en matière de changements climatiques. La représentante de la Sida a répondu que les possibles financements devraient être canalisés centralement par l'intermédiaire de différents organes des Nations Unis telles que le PNUE, l'OMI et la FAO.
142. Le délégué des Antilles néerlandaises a mis l'accent sur les 27 ans de soutien dévoué et volontaire fourni au PEC par M. Milton M. Kaufmann de Monitor Caribbean (précédemment Monitor International) et notamment sur les efforts inlassables en vue de l'adoption du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et son active participation ultérieure à ce protocole quand il est entré en vigueur. Il a demandé que la Réunion montre sa reconnaissance pour le travail qu'il a réalisé, en conférant à M. Kaufmann, à l'occasion de sa retraite à l'âge de 90 ans (3 octobre 2008) le titre honorifique d'Ami et Conseiller Principal Emeritus du Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Cette proposition a été pleinement appuyée par les délégués. M. Kaufmann a remercié le secrétariat y les délégués d'avoir reconnu son travail. Il a expliqué brièvement l'histoire du développement des CAR et des RAN, félicité les délégués pour l'adoption des Lignes directrices des CAR et des RAN et à encouragé finalement les participants à continuer à soutenir ces entités.
143. Le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (Caribbean Community), parlant au nom du Secrétaire-général de cet organisme, a exprimé son appréciation au PEC-PNUE pour les nombreuses invitations pour participer aux réunions et ateliers clés de la Convention de Cartagena. Elle a souligné la participation du PEC à des réunions clés du CARICOM, notamment à la réunion en avril 2008 des Ministres de l'environnement du CARICOM, qui a reconnu la contribution des agences et institutions internationales, régionales, sous-régionales, non gouvernementales et autres à la gestion intégrée de la Mer des Caraïbes, y compris au travail du PEC. Elle a noté les contraintes financières relatives à la mise en

oeuvre de ces programmes et a félicité le PEC d'avoir oeuvré à réaliser les objectifs des programmes de travail précédents. À cet égard, elle a signalé le programme de travail très complet et ambitieux présenté au cours de la réunion. Elle a voulu que soient notée l'appréciation de la Communauté pour les ressources humaines, financières et autres fournies au fil des ans par de nombreux institutions et individus, notamment l'énorme contribution de M. Milton Kaufmann. Elle a conclu en réitérant l'appui de son organisme au programmes du PEC et a encouragé tous les parties contractantes et les organisations de soutien à continuer à travailler ensemble pour la gestion des ressources marines de la région.

144. Un message de soutien de la part de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique figure à l'Annexe VII au présent rapport.

Point 12 de l'ordre du jour : Adoption du Rapport de la Réunion

145. Le Rapporteur a présenté le Projet de rapport de la réunion. Celui-ci a été adopté, avec des amendements et corrections à y apporter par le secrétariat, et envoyé aux participants avant le 12 octobre 2008. Les commentaires doivent parvenir au Secrétariat au cours des quatre semaines suivant cet envoi.

Point 13 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion

146. Dans son allocution de clôture, le coordonnateur a noté l'esprit de coopération qui avait caractérisé la réunion et a félicité encore une fois le gouvernement d'Antigua pour son appui à l'organisation de la réunion. Il a remercié les présidents ainsi que le Rapporteur de leur assistance et a noté la participation active des gouvernements, des parties et les non parties à la Convention et du Plan d'action pour la Caraïbe. Il a exprimé son appréciation au personnel du secrétariat, des CAR et des projets FEM pour leurs efforts dans la réalisation de la Cinquième Conférence des Parties et la Treizième réunion intergouvernementale. Finalement, il a remercié les traducteurs et interprètes d'avoir contribué au bon déroulement de la réunion. Pour conclure, il a souligné la participation active de tous les membres du panel, des donateurs et des partenaires et les a rassuré que la Convention de Cartagena et ses protocoles continuerait à atteindre ses objectifs, grâce à la coopération en vue de la durabilité de la Mer des Caraïbes.
147. La réunion a été clôturée à 17h40 le vendredi, 12 septembre par le Président et le secrétariat.

ANNEXE I: ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

Treizième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - (a) Règles de procédure
 - (b) Élection des officiers
 - (c) Organisation du travail
3. Adoption de l'Ordre du jour
4. Rapport du Président du Comité de surveillance et Président du Bureau des Parties contractantes.
5. Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2006-2007)
6. Rapport du Président du groupe de travail sur les Règles de procédure et règles financières du Programme pour l'Environnement des Caraïbes.
7. Rapport du Président du groupe de travail sur les lignes directrices du fonctionnement des Centres d'activité régionaux (RAC) et des Réseaux d'activité régionaux (RAR) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
8. Plan de travail et budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période biennale 2008-2009
9. Groupe de discussion d'experts régionaux sur les effets du changement climatique dans la région des Caraïbes et les implications pour les futures interventions du PNUE.
10. Élection des membres du Comité de surveillance pour le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période 2008-2009
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport de la réunion
13. Clôture de la réunion

ANNEXE II: DECISIONS DE LA REUNION

DÉCISIONS DE LA RÉUNION

Les Parties Contractantes :

Ayant tenu la Treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes ;

Tenant compte du Rapport du Directeur exécutif de la Convention de Cartagena sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes durant l'exercice biennal 2006-2007 tel que présenté au document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.4 ;

Ayant pris note des rapports de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) du Protocole SPAW tenue à la Guadeloupe (France) [UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6] et des décisions de la Cinquième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW), tenue à Antigua-et-Barduda le 8 septembre 2008 ;

Ayant examiné le rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CSSTI) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, tenue à Petén (Guatemala), tel que contenu dans le document (UNEP(DEC)/CAR WG.30/4) ;

Ayant pris note du rapport de la Quatrième Réunion du Comité directeur du Centre d'activités régional/Centre caribéen d'intervention d'urgence, d'information et de formation sur la pollution marine régionale (CAR/REMPEITC-Carib) tel que présenté au document [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.11] ;

Ont adopté les décisions suivantes:

DÉCISION I

Ayant examiné le Projet de Plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2008-2009 tel que présenté au document UNEP(DEPI)/CAR IG.28/3 ;

Ayant pris note des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes par les Etats et territoires des Caraïbes pour 2006-2007 ;

Ayant examiné les besoins budgétaires du Programme pour l'environnement des Caraïbes devant lui permettre de compléter son Plan de travail 2008-2009,

Décident:

1. **D'adopter** le Plan de travail et le budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2008-2009, en tenant compte des remarques et des interventions faites durant la présente Réunion. **De demander aussi** au secrétariat de rechercher des financements complémentaires qui permettraient de répondre pleinement aux besoins du Plan de travail adopté et de **demander instamment** aux gouvernements de soutenir le secrétariat dans ce sens.
2. **De reconnaître avec gratitude** le soutien généreux que le gouvernement guatémaltèque a apporté en accueillant la Quatrième Réunion ISTAC/LSB en octobre 2007 et de **reconnaître formellement** sa contribution à la Réunion et déduisent le montant de 129 933 dollars de ses contributions non versées.
3. **De se féliciter** de l'offre du gouvernement cubain d'accueillir la Cinquième Réunion du STAC/SPAW en 2010 en tant que contribution en nature à déduire de ses contributions non versées au Fonds d'affectation spéciale.
4. **D'adopter** le tableau des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour 2008-2009, tel qu'apparaissant à l'annexe III du présent Rapport.
5. **De demander** au secrétariat de facturer les Etats et territoires membres du Programme pour l'environnement des Caraïbes selon les montants apparaissant à l'annexe III du présent Rapport.
6. **D'inviter instamment** les gouvernements à payer toutes leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes dans les meilleurs délais afin d'assurer la durabilité et la continuité financières du Programme.
7. **D'inviter instamment** les gouvernements qui n'auraient pas encore payé leurs contributions au Fonds par le passé et ces dernières années de le faire et les gouvernements qui ont commencé à le faire de verser leurs contributions non versées dans les meilleurs délais.
8. **De demander** au secrétariat de poursuivre ses efforts pour collecter des fonds et d'explorer des mécanismes financiers novateurs auprès des gouvernements membres pour faciliter leurs paiements des arriérés.
9. **De demander** au directeur exécutif du PNUE de faire tous les arrangements nécessaires pour étendre le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes jusqu'en 2011.

DÉCISION II

Ayant examiné les rapports, recommandations et décisions des réunions tenues sous les auspices du Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis la Douzième Réunion intergouvernementale;

Décident de :

1. **Adopter** le rapport et les recommandations de la Troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) pour le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, tenue à Petén (Guatemala), du 30 octobre au 1^{er} novembre 2007 [UNEP(DEPI)/CAR WG. 30/4];
2. **Prendre note** du rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à Gosier (Guadeloupe, France) du 2 au 5 juillet 2008 (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6), et.
3. **Adopter** les décisions de la Cinquième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW, qui a eu lieu à Saint-John's (Antigua-et-Barbuda) le 8 septembre 2008, comme présenté à l'Annexe II du document UNEP(DEPI)/CAR IG.27/6.

DÉCISION III

Ayant examiné le rapport de la Quatrième Réunion du Comité directeur du CAR/REMPEITC-Carib, tenue à Willemstad (Curaçao) du 30 juin au 1^{er} juillet 2008 [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.12];

Ayant examiné le Plan stratégique final pour la période biennale 2008-2009 du CAR/REMPEITC-Carib [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.11]

Ayant pris note de la contribution permanente des gouvernements étasunien, français et vénézuélien par l'affectation d'experts au Centre,

Décident de ce qui suit :

1. **Adopter** les recommandations de la Quatrième Réunion du Comité directeur du CAR/REMPEITC-Carib, assorties des recommandations de la Réunion.
2. **Adopter** le Plan stratégique final pour la période biennale 2008-2009 du CAR/REMPEITC-Carib.
3. **Demander** au Secrétariat de continuer de collaborer avec l'Organisation maritime internationale à l'élaboration et la mise en œuvre de projets et d'activités dans le cadre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.

DÉCISION IV

Ayant examiné le document : « Résultats et recommandations du Groupe de rédaction intersessions à composition non limitée sur les lignes directrices de fonctionnement des Centres d'activités régionaux (CAR) et des Réseaux d'activités régionaux (RAR) du Programme de la Convention de Cartagena » [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5] préparé par ledit Groupe qui a été créé par le président de la Onzième Conférence intergouvernementale, sous la conduite du gouvernement vénézuélien;

Ayant examiné le document : « Lignes directrices du fonctionnement des Centres d'activités régionaux (CAR) et des Réseaux d'activités régionaux (RAR) de la Convention de Cartagena » [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5.Rev.1] ;

Reconnaissant les efforts consentis par le Groupe de travail pour réviser ces Lignes directrices et ajouter les commentaires faits à la Treizième Conférence intergouvernementale,

Décident :

1. **D'adopter** les « Lignes directrices de fonctionnement des Centres d'activités régionaux (CAR) et des Réseaux d'activités régionaux (RAR) de la Convention de Cartagena;
2. **De demander** au secrétariat, en coordination avec les CAR, de conclure les arrangements pertinents avec les gouvernements d'accueil.

DÉCISION V

Ayant rappelé que la Treizième Réunion du Comité de suivi avait établi le Groupe de rédaction intersessions à composition non limitée sur le Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes, sur les règles de gestion financière pour la Convention de Cartagena et le Programme pour l'environnement des Caraïbes, et sur le mandat du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes;

Ayant rappelé aussi que ledit Groupe de réaction avait poursuivi ses travaux aux Dixième, Onzième et Douzième Réunions intergouvernementales sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et aux Septième, Huitième et Neuvième Réunions des Parties contractantes à la Convention de Cartagena;

Ayant examiné le document : « Rapport du président sur l'état d'avancement du Groupe de rédaction durant le dernier exercice biennal » [UNEP(DEPI)/CAR IG.28/CRP.2] ;

Ayant félicité le Groupe de rédaction d'avoir grandement avancé dans la mise au point des projets de Règlement intérieur et de Règlements de gestion financière, en fonction du mandat reçu, et d'avoir produit deux textes où il reste très peu de points à régler;

Ayant pris note de ce que le Groupe de rédaction a recommandé aux Parties contractantes à la Convention de Cartagena de régler les quelques textes entre crochets dans les deux textes et de les adopter à la présente Réunion ;

Ayant réglé à la présente Réunion, au terme d'une large discussion des questions importantes, les passages laissés entre crochets du projet de Règlements de gestion financière et **ayant fait** des progrès sensibles sur les passages laissés entre crochets dans le projet de Règlement intérieur ;

Sachant néanmoins, qu'un certain nombre des Parties contractantes ne pouvaient pas être présentes à la réunion et que l'Article 20 de la Convention de Cartagena stipule que les Parties contractantes adopteront à l'unanimité le règlement intérieur et le règlement financier ,

Décident de:

1. **Recommander** que les Parties contractantes adoptent à la prochaine réunion des Parties contractantes le projet de Règlement financier pour la Convention de Cartagena ;
2. **Recommander** que les Parties contractantes résolvent les crochets restant au paragraphe premier du Paragraphe 41 du Règlement intérieur de la Convention de Cartagena à la prochaine réunion des Parties contractantes et adoptent le document;
3. **Autoriser** le secrétariat à obtenir l'approbation et/ou les opinions de toute Partie contractante non présente à la présente Réunion des Parties contractantes dans un délai de 90 jours pour faciliter l'adoption unanime du Règlement financier et le Règlement intérieur lors de la prochaine réunion des Parties contractantes.

DÉCISION VI

Ayant pris note de l'intérêt des Parties contractantes d'établir un mécanisme permettant de maintenir à un niveau élevé l'action du secrétariat sous la conduite du secrétaire exécutif actuel;

Ayant aussi pris note de la recommandation du Groupe de rédaction intersessions à composition non limitée sur le Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes et des discussions des Parties contractantes sur la règle 24 à leur Dixième Réunion,

Décident de:

1. **Supprimer** du Règlement intérieur de la Convention de Cartagena le Règlement 24 portant sur la nomination du Secrétaire exécutif et qu'il figure en tant qu'annexe indépendant du rapport de la présente réunion.
2. **Se féliciter** de l'initiative du gouvernement mexicain de présider un groupe de travail intersessions chargé d'analyser les aspects juridiques et administratives de l'implication des Parties contractantes dans la nomination et l'évaluation de l'action du secrétaire exécutif et de l'utilisation du Comité de suivi de la Convention de Cartagena en tant que forum dans ce but.
3. **Demander** au secrétariat de fournir les moyens nécessaires à cette analyse.
4. **Demander** au président du Groupe de travail de faire rapport à la Quatorzième Conférence intergouvernementale et Onzième réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.

DÉCISION VII

Ayant examiné les progrès accomplis par le Programme pour l'environnement des Caraïbes en 2006-2007;

Reconnaissant qu'il faut poursuivre le développement et la mise en oeuvre du PEC pour l'exercice biennal 2008-2009 et au-delà;

Se félicitant du fait que les gouvernements français, saint-lucien et bélizien aient récemment ratifié le Protocole LBS et que le gouvernement bélizien ait ratifié le Protocole SPAW,

Décident de ce qui suit :

1. **Encourager** d'autres gouvernements à ratifier la Convention de Cartagena et ses Protocoles, dont le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, de sorte qu'ils puissent entrer en vigueur dans les meilleurs délais.
2. **Encourager** les gouvernements à informer le secrétariat sur l'état et les retombées de la mise en oeuvre de la Convention pour la protection et le développement de l'environnement marin dans la région des Caraïbes et de ses protocoles et **encourager** une plus grande implication et participation des centres de liaison nationaux au développement du Plan de travail et à l'exécution du PEC.
3. **Demander** au secrétariat de préparer un modèle de rapport simple qui permettrait aux pays de mieux informer celui-ci et la Conférence intergouvernementale de l'état d'avancement de la Convention et de ses Protocoles, et de le soumettre à la Quatorzième Conférence intergouvernementale et Onzième Réunion des Parties contractantes.
4. **Demander** au Secrétariat de continuer ses efforts de collaboration avec des agences régionales et d'autres secrétariats de la Convention afin de mieux mettre en oeuvre le plan de travail du PEC.
5. **Féliciter** plus particulièrement le Coordonnateur et le personnel du secrétariat pour les progrès considérables enregistrés dans l'exécution du PEC depuis la Douzième Conférence intergouvernementale.
6. **Encourager** les gouvernements à exprimer leur estime et leur soutien au PEC au sein de leurs institutions nationales ainsi qu'aux échelles régionale et mondiale à travers les réunions et les instances appropriées.

DÉCISION VIII

Prenant note avec inquiétude des limitations et des contraintes financières pesant sur les pays de la région des Caraïbes et les empêchant de mettre en œuvre des activités de conservation de leurs ressources marines et côtières;

Reconnaissant qu'il fallait pouvoir disposer en temps opportun de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre des projets environnementaux dans la région;

Notant que plusieurs domaines étaient ouverts à un financement dans le cadre du portefeuille Eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial (FEM),

Notant les possibilités de financement disponibles à travers le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM),

Décident de ce qui suit:

1. **Se féliciter** de la proposition du secrétariat du FEM de lancer un Fonds autorenouvelable des Caraïbes pour la gestion des eaux usées afin d'aider les pays à tenir leurs obligations aux termes de la Convention de Cartagena, en particulier en ce qui concerne le Protocole LBS.
2. **Demander** au secrétariat de communiquer à son homologue du FEM que les gouvernements sont décidés à mettre en œuvre de cette proposition dans la région.
3. **Demander** au secrétariat d'explorer de nouvelles possibilités de coopération avec le FEM.
4. **Réitérer l'invitation au secrétariat et aux gouvernements d'explorer la création d'un comité intergouvernemental, sous la présidence du Venezuela, pour entamer des discussions relatives aux objectifs et aux fonctions de la Banque caribéenne pour l'environnement.**

DÉCISION IX

Ayant pris note des communications faites par des experts régionaux durant le Groupe de discussion sur les changements climatiques dont les retombées sur la région sont largement documentées;

Reconnaissant que les questions des changements climatiques et de la variabilité du climat sont analysées dans le cadre d'autres Conventions sur l'environnement mondial et programmes de mers régionaux;

Reconnaissant la vulnérabilité élevée de la région au changement climatique et comprenant la nature globale et spécifique des activités environnementales et économiques de la région;

Reconnaissant également que les impacts du changement climatique auront des implications à long terme;

Étant sensible au fait que, dans la situation actuelle, la mise en œuvre des buts et objectifs de la Convention de Cartagena doit tenir compte des effets du changement climatique sur la région;

Reconnaissant en outre que les ressources actuellement disponibles dans beaucoup de pays ainsi qu'au secrétariat ne suffisent pas pour couvrir les frais de l'adaptation aux effets du changement climatique;

Reconnaissant également que la nouvelle ...en incorporant les questions importantes relatives au changement climatique dans le travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes.

Reconnaissant que de nouvelles possibilités de financement peuvent être disponibles au secrétariat en incorporant les questions pertinentes des changements climatiques dans les travaux du PEC,

Décident ce qui suit:

1. **Demander** au secrétariat de développer des synergies et de renforcer des partenariats, en mettant au point, entre autres, des mémorandums d'accord avec les institutions régionales oeuvrant sur les projets et les activités concernant les changements climatiques.
2. **Demander** au secrétariat de développer et de mettre en œuvre des mécanismes permettant d'accéder aux ressources financières disponibles dans le cadre des projets et activités en rapport avec les changements climatiques, et ce afin de faciliter la mise en œuvre du Plan de travail et de budget pour 2008-2009.
3. **Demander** au secrétariat de promouvoir auprès des donateurs et les mécanismes de financement la question du changement climatique dans la Caraïbe au moment de l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui visent l'adaptation.
4. Demander instamment au secrétariat d'élaborer, si possible, un plan pour la coordination continue d'activités dans le cadre du Plan de travail du PEC en vue de l'adaptation de la région aux effets du changement climatique.
5. Demander instamment au secrétariat de mener des discussions avec d'autres organismes internationaux, organisations et mécanismes, si faisable, afin de concentrer une plus grande attention sur la région des Caraïbes afin de déterminer les effets d'adaptation et de coopération à mener pour le changement climatique.
6. Demander instamment au secrétariat, si cela s'avère pratique, de créer, élaborer et participer à de nouvelles initiatives pour faire face aux effets du changement climatique et à l'adaptation dans la région.

DÉCISION X

Se félicitant des communications faites par des gouvernements et des organisations observatrices sur les différentes initiatives proposées ou en cours dans les Caraïbes, lesquelles pourraient contribuer à la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles;

Prenant note de l'initiative de la Fédération latino-américaine et caribéenne des estuaires et des bassins versants d'élaborer un « Estuaire des bassins versants »...ainsi que l'initiative « Caribbean Challenge » (Défis caribéens) lancée à la Neuvième Réunion des Parties contractantes au CDB;

Prenant note des possibilités ouvertes à la création de synergies, à la réduction de doubles emplois et à la maximisation des ressources financières et humaines limitées de la région;

Prenant note de la résolution des Nations Unies sur la Mer des Caraïbes comme zone spéciale dans le cadre du développement durable et de la mise en place récente de la Commission de la mer des Caraïbes,

Décident ce qui suit:

1. **Demander** au secrétariat de continuer, de pair avec les Centres d'activités régionaux, de renforcer les partenariats avec les institutions et initiatives nationales, régionales et internationales dans les domaines intéressant la Convention de Cartagena et ses protocoles.
2. **Demander** au secrétariat, en tant que membre expert permanent de la Commission de la mer des Caraïbes, de faire rapport à la Quatorzième Conférence intergouvernementale sur l'avancement du programme de travail de la Commission, dans la mesure où elle est en rapport avec le travail du secrétariat.
3. **Inviter** les gouvernements pertinents à s'engager plus activement dans les activités régionales, en particulier ceux de l'AIEA, du Caribbean Challenge, du Système d'alerte précoce des tsunamis, du Centre des changements climatiques et de la Fédération latino-américaine et caribéenne des estuaires et des bassins versants et de l'Association des États de la Caraïbe.

DÉCISION XI

Prenant note du mémorandum d'entente passé entre les secrétariats et le secrétariat de la Convention interaméricaine des tortues de mer (IAC) et de leur projet d'établir un secrétariat plus permanent ;

Reconnaissant les bénéfices qui pourraient découler d'une coopération accrue entre le PEC et l'IAC ;

Reconnaissant les obstacles financiers du PEC,

Décident ce qui suit

Demander au secrétariat d'explorer les possibilités d'accueillir le secrétariat de l'IAC au sein de l'Unité régionale, étant entendu que cet arrangement n'impliquera aucune obligation en ressources financières et humaines pour le secrétariat du PEC.

Autoriser le secrétariat à engager toute autre action nécessaire si un accord bénéfique peut être conclu avec l'IAC, tenant compte des restrictions précisés dans le paragraphe précédent.

DÉCISION XII

Reconnaissant les contributions de gouvernements membres à la mise à jour du Rapport technique n° 33 du PEC ;

Prenant en considération l'importance des données, du partage des données et des systèmes d'informations pour favoriser la prise de décision en matière environnementale ;

Notant que les données engendrées par les projets du PEC vont s'accroître ;

Reconnaissant l'importance de divulguer les données vers différents groupes dans des formats résumés et aisément accessibles ;

Reconnaissant qu'il faut mieux faire prendre conscience de l'état de l'environnement côtier et marin des Caraïbes ;

Notant que les Etats membres ont du mal à se tenir au courant des données disponibles et des résultats des projets engendrés dans la région dans des domaines les intéressant, et **reconnaissant** en particulier les coûts élevés qu'entraînent la collecte et la génération de données ;

Reconnaissant les efforts que fait le PEC pour développer des stratégies solides en matière de gestion de données et de communication,

Décident ce qui suit :

1. **Demander** au secrétariat et aux CAR de poursuivre leurs travaux et de conclure au plus vite la mise à jour du rapport technique n° 143 du PEC.
2. **Encourager** les gouvernements à fournir des données supplémentaires permettant de conclure cette mise à jour.
3. **Demander** au secrétariat de continuer de produire, de gérer et de divulguer les données et les produits connexes engendrés par le PEC, ou ceux qui soutiendraient ses objectifs, avec l'aide de son sous-programme CETA.
4. **Encourager** le PEC à continuer ses efforts pour diffuser les données et informations existantes sur les questions côtières et marines dans la région des Caraïbes par des liens aux bases de données et organisations pertinentes.
5. **Encourager** les CAR à fournir des avis et une aide scientifiques et technique aux Etats membres en divulguant à travers le PEC les données et les informations existantes.

DÉCISION XIII

Reconnaisant avec gratitude les vingt-sept années de soutien passionnée et volontaire au PEC de Milton M. Kaufmann, de Monitor Caribbean (autrefois Monitor International), en particulier ses efforts inlassables pour faire adopter le Protocole SPAW, puis sa participation active à ce Protocole une fois entré en vigueur,

Décident ce qui suit :

Décerner à Milton M. Kaufmann, quand il prendra sa retraite à quatre-vingt-dix ans (le 3 octobre 2008), le titre honorifique d' « ami et conseiller émérite du Programme pour 'environnement des Caraïbes ».

**ANNEXE III: NIVEAU DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE 2007-
2008**

NIVEAU DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES CARAÏBES 2008-2009
(en dollars américains)

Etats et territoires de la région des Caraïbes	2008*	2009**
ANTIGUE ET BARBUDE	11,629	12,791
BAHAMAS	11,629	12,791
BARBADE	11,629	12,791
BELIZE	10,603	11,663
COLOMBIE	20,831	22,914
COSTA RICA	12,652	13,917
CUBA	21,872	24,059
DOMINIQUE	11,629	12,791
REPUBLIQUE DOMINICAINE	13,676	15,044
FRANCE	265,089	291,598
GRENADE	11,629	12,791
GUATEMALA	12,652	13,917
GUYANA	11,629	12,791
HAITI	11,629	12,791
HONDURAS	11,629	12,791
JAMAÏQUE	16,831	18,514
ROYAUME DE HOLLANDE		
ARUBA	10,603	11,663
ANTILLES NÉERLANDAISES	11,629	12,791
MEXIQUE	40,000	40,000
NICARAGUA	11,629	12,791
PANAMA	12,652	13,917
SAINT KITTS-ET-NEVIS	3,119	3,430
SAINTE-LUCIE	10,603	11,663
SAINT VINCENT-ET- LES GRENADINES	10,603	11,663
SURINAME	11,629	12,791
TRINITÉ-ET-TOBAGO	13,676	15,044
ROYAUME-UNI		
ANGUILLE	11,629	12,791
Iles CAÏMANS	6,455	7,101
ILES VIERGES BRITANNIQUES	6,861	7,547
MONTSERRAT	3,119	3,430
ILES TURQUES ET CAÏQUES	5,613	6,175
USA	237,006	260,707
VENEZUELA	162,587	178,876
TOTAL	1,036,645	1,136,309

* une augmentation de 10 pourcent des paiements au Fonds.

** *Le Mexique payera \$40,000 par un*

ANNEXE IV: LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de Travail

UNEP(DEPI)/CAR IG.28/1	Ordre du jour provisoire
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/3	Projet de Plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période biennale 2008-2009
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/4	Rapport de la Treizième Réunion Intergouvernementale du Plan d'Action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Dixième Réunion des parties contractantes à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (pour être préparé pendant cette réunion)

Documents d'Information

UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.1	Liste provisoire des documents
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.3	Rapport du Président du Comité de surveillance et Président du Bureau des Parties Contractantes
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.4	Rapport du Secrétaire Exécutif de la Convention Cartagena sur l'Implémentation du Plan de Travail 2006-2007 du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5	Les résultats et les Recommandations du Groupe de rédaction intersessions sur les lignes directrices pour les Opérations des Centres d'Activité Régionaux (RACs) et des Réseaux d'Activité Régionaux (RANs) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.6	Les résultats et les Recommandations du Groupe de rédaction intersessions du règlement intérieur du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et Proposition de règles financières pour la Convention de Cartagena et le Programme pour l'environnement des Caraïbes et les termes de référence du fonds d'affectation spéciale
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.7	Détritus Marins dans les Caraïbes : un Plan d'Action et Aperçu Régionaux
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.8	L'Aperçu Régional sur les Sources terraines et appui soutenu au développement de TR33 – Rapport provisoire
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.9	Rapport sur les Activités sur les Associations Globallast et la Convention MARPOL 73/78 dans la Région des Caraïbes.
UNEP(DEPI) CAR IG.28/INF.10	UNEP-CAR/RCU instructions pour les Mass-médias sur AMEP et les Sous-programmes de SPAW (anglais seulement)
UNEP(DEPI) CAR IG.28/INF.11	Le rapport de la Quatrième Réunion du Comité directeur du Centre d'Activité Régional, le REMPEITC-Carib (RAC/REMPEITC-Carib), Willemstad, Curaçao, 1-3 juillet 2008 (anglais seulement)
UNEP(DEPI) CAR IG.28/INF.12	Le Plan Stratégique 2008-2009 pour le Centre d'Activité Régional, le REMPEITC-caraïbe (RAC/REMPEITC-Carib).

UNEP(DEPI)/CAR WG.30/4	Rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif, scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la Pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes (LBS), Petén, Guatemala, 30 octobre au 1 ^{er} novembre 2007
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6	Rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif Scientifique et Technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Gosier, Guadeloupe, France, du 2 au 5 juillet 2008)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3.Rev.1	Projet Final révisé des Lignes directrices et des Critères pour l'Évaluation de Zones Protégées à être Énumérées conformément au Protocole SPAW (inclut le rapport du Groupe de travail)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4.Rev.1	Projet Final Révisé du Plan d'Action pour la Conservation de Mammifères Marins (MMAP), dans la Région des Caraïbes (inclut le rapport du Groupe de travail)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.4	Rapport des Activités du Centre d'Activité Régional pour SPAW (SPAW/RAC) en Guadeloupe pour la période 2006-2007
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.5/Rev.1	Projet Révisé du Plan d'Administration Régional pour le Lamantin Antillais (anglais et espagnol)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.9	Mise à jour sur les nouveaux Réseau et Forum pour les Directeurs de Zones Maritimes Protégées des Caraïbes-(CaMPAM) et ses activités importantes.
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.10	L'Alliance de Récif Mésoaméricain (le MARS) du Réseau d'Action de Récif de corail international (ICRAN): Réalisations Importantes (anglais et espagnol)
UNEP(DEPI)/CAR IG.26/4	Rapport de la Douzième Réunion Intergouvernementale du Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la Neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, du 29 novembre au 2 décembre 2006
UNEP(DEPI)/CAR IG. 25/6	Rapport de la quatrième réunion des Parties contractantes (COP) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Saint John's, Antigua et Barbuda, le 8 septembre 2008
<u>Conference Room Papers</u>	
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/CRP.1	Informe sobre el avance de las Directrices de las Centros de actividad regionales (CAR) y Redes de actividad regionales (RAR)
UNEP(DEPI)/CAR IG.2/CRP.2	Informe del Presidente del Grupo Abierto Intersesional para la Redacción de la Reglas de Procedimiento del Programa Ambiental Caribeño
UNEP(DEPI)/CAR IG.28/CRP.3	Décision de la Cinquième réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbe

Documents de Référence

GEF UNEP UNDP /IWCAM/1	Projet Final du Mécanisme d'Évaluation d'Indicateurs IWCAM
GEF UNEP UNDP /IWCAM/2	Carte routière vers des Systèmes informatiques Géographiques dominants (GIS) dans les Caraïbes pour l'administration de ligne de partage des eaux dans les Caraïbes
GEF UNEP UNDP /IWCAM/3	Trousse à outils pour la Politique Institutionnelle et les Améliorations Législatives du soutien de l'approche IWCAM dans les SIDS.
UNEP/GCSS.X/10	Les décisions adoptées par la Dixième Séance Spéciale du Conseil Gouvernant / le Forum d'Environnement Ministériel Global et le Résumé du Président des Discussions de Ministres et de Chefs de Délégation à la Dixième Séance Spéciale du Conseil/Forum
UNEP/LAC-IGWG.XVI/9	Rapport Final de la Sixième Réunion du Forum de Ministres de la Protection de l'Environnement de l'Amérique latine et de Saint-Domingue Antillaise, République Dominicaine le 27 janvier jusqu'au 1 février 2008
UNEP/GCSS.X/8	Dixième séance spéciale du Conseil Gouvernant / le Forum d'Environnement Ministériel Global Monaco, le 20-22 février 2008 l'Article 5 de l'ordre du jour provisoire. La Stratégie 2010-2013 de Moyen terme Proposée
UNEP (DEPI)/RS.9/6	Les Directions Stratégiques Globales pour les Programmes des Mers Régionales 2008-2012: Améliorer le Rôle des Conventions des Mers Régionales et des Plans d'Action
UNEP, 2008	L'annuaire des points focaux du Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Le document d'Information CEP (anglais seulement)
UNEP, 2001/2004	La Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes, le Protocole relatif à la Coopération dans le Combat des Déversements d'hydrocarbures, le Protocole relatif aux Zones et a la vie sauvage Spécialement Protégées et le Protocole relatif à la Pollution dues à des Sources et des Activités terrestres (anglais, espagnol (2001) et français (2004)
UNEP/GC/3/Rev.3, 1988	Les règles de Procédure du Conseil Gouvernant de PNUÉ
UNEP, 1983a	Plan d'Action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Rapports PNUÉ de Mers Régionales et les Études No. 26
CEP Technical Report No. 33	L'Aperçu Régional de la pollution des Sources Terrestres dans la Région des Caraïbes, 1994

ANNEXE V: LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

ANTIGUA AND BARBUDA

Harold Lovell	Minister	Ministry of Tourism, Civil Aviation, Culture and Environment Queen Elizabeth Highway St John's	Tel: 268 462-0787 Fax: 268 462-2836 Harold.lovell@antigua.gov.ag
Adelle Blair	Sustainable Tourism Officer/ SNR Environmental Officer	Ministry of Tourism, Civil Aviation, Culture and Environment Queen Elizabeth Highway St John's	Tel: 268 462-0480 Fax: 268 460-6093 Adelle.blair@antigua.gov.ag
Carol-Faye George	Env. Education Officer	Environment Division #1 Prime Minister Office Drive Factory Road St. John's	Tel: 268 460-7278 Fax: 268 462-4625 cgeorge@env.div-info
Cedric Dyer	Environment Officer	Environment Division #1 Prime Minister Office Drive Factory Road St. John's	Tel: 268 562-2568 Fax: 268 462-4625 cdyer@environmentdivision.info
Diann Black-Layne	Ambassador	Ministry of Foreign Affairs Prime Minister's Ministry Queen Elizabeth Highway St. John's	Tel: 268 462-1052 Fax: 268 462-2482 Cell: 268 464-6410 Dcblack11@yahoo.com
Lionel Michael	Chief Health Inspector	Central Board Of Health All Saints Road St. John's	Tel: 268 462-2936 Fax: 268 460-5992
Natasha George	Foreign Service Officer	Ministry of Foreign Affairs and International Trade Queen Elizabeth Highway St. Johns	Tel: 268 462-0773 ext 245 Fax: 268 462-2482 Natashay.george@gmail.com
Tricia Lovell	Fisheries Officer	Fisheries Division Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries and Planning Point Wharf, North Street St. John's	Tel: 268 462-1372 Fax: 268 462-1372/6104 fisheriesantigua@gmail.com

ARUBA

Gisbert Boekhoudt	Head Inspection of Public Health and Environment	Inspection of Public Health and Environment Bernhardtstraat 75 San Nicholas ARUBA	Tel: 297 584-1199 Fax: 297 584-9143 gisbert.boekhoudt@aruba.gov.aw
-------------------	--	---	--

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

BAHAMAS

Deon Alexander Stewart	Deputy Chief Health Inspector	The Bahamas Environment, Science & Technology Commission Nassau Court Nassau	Tel: 242 356-3067 Fax: 242 326-3509 deon_stewart@yahoo.com deonstewart@bahamas.gov.bs
------------------------	-------------------------------	--	--

BARBADOS / BARBADE / BARBADOS

Lorna Inniss	Deputy Director	Coastal Zone Management Unit (CZMU) Bay Street, St. Michael	Tel: (246) 228-5950/55 Fax: (246) 228-5956 linniss@coastal.gov.bb
Anthony Headley	Deputy Director	Environmental Protection Department Government of Barbados NUPW Building Dalkeith St. Michael	Tel: 246 310-3600 Fax: 246 228-7103 aheadley@epd.gov.bb enveng@caribsurf.com
Ingrid Lavine	Senior Marine Pollution Officer (Ag.)	Environmental Protection Department Government of Barbados NUPW Building Dalkeith St. Michael	Tel: 246 310-3600 Fax: 246 228-7103 ilavine@epd.gov.bb enveng@caribsurf.com

BELIZE / BELIZE / BELICE

Jeavon Hulse	Ag. Senior Environmental Officer	Department of the Environment 10/12 Ambergris Avenue, Belmopan City	Tel. 501 822-2816 / 2542 Fax: 501 822-2862 envirodept@btl.net Jeav_hulse@yahoo.com
--------------	----------------------------------	---	---

BRITISH VIRGIN ISLANDS

Mervin Hastings	Marine Biologist	Ministry of Natural Resources and Labour Conservation and Fisheries Department P.O. Box 3323, Road Town, Tortola British Virgin Islands VG1110	Tel. 284 494-3429 Fax: 284 494-2670 Cell: 284 468-9678 mhastings@gov.vg Mervin-hastings@hotmail.com
-----------------	------------------	---	--

COSTA RICA

Marco Vinicio Chinchilla Salazar	Coordinador Proceso de Investigación y Desarrollo/ Ingeniero en Biotecnología	Dirección de Gestión de Calidad Ambiental Ministerio de Ambiente y Energía Plaza Gonzales Viquez Apdo Postal 10.104-1000 San Jose	Tel: 506 2233-0356/2257-1839 ext.218 Fax: 506 2258-2820 mchinchilla@minae.go.cr mv_chinchilla@yahoo.es
----------------------------------	--	---	---

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

CUBA

Ivan Relova Delgado	Especialista	Dirección de Cooperacion Internacional CITMA Capitolio Nacional Prado y San Jose Ciudad de la Habana, Cuba	Tel: 537 867-0606 Fax: 537 866-8054 irelova@citma.cu
Maritza Garcia Garcia	Directora Centro Nacional de Áreas Protegidas	Ministerio Ambiente, Ciencia y Tecnología CNAP Calle 18 #1441 Miramar, Habana	Tel: 537 202-7970 Fax: maritza@cnap.cu

DOMINICA / DOMINIQUE / DOMINICA

Andrew Magloire	Senior Fisheries Officer	Fisheries Division M.E. Charles Blvd. Roseau	Tel: 767 266-5291 Fax: 767 448-0140 fisheriesdivision@cwdom.dm
-----------------	--------------------------	--	--

DOMINICAN REPUBLIC / REPUBLIQUE DOMINICAINE / REPUBLICA DOMINICANA

Miguel Ángel Espinosa González	Director Interino, Calidad Ambiental	Secretaría de Estado de Medio Ambiente y Recursos Naturales Av. 27 de Febrero Esq. Tiradentes, Plaza Merengue, Segundo Nivel, Local 202	Tel: 809 472-1194 Fax: 809 472-0631 sga.calidad@medioambiente.gov.do Miguel.espinosag@yahoo.com
-----------------------------------	---	--	--

FRANCE / FRANCE / FRANCIA

Stéphane Louhaur (Head of Delegation)	Chargé de mission pour le milieu marin	Ministère des Affaires étrangères Direction des Affaires économiques et financières Sous-direction de l'environnement 37, Quai d'Orsay 75700 Paris 07	Tel. 33-1 4317-4425 Fax: 33-1 4317-4414 stephane.louhaur@diplomatie.gouv.fr
Claire Bergé	Adjointe au chef du bureau Biodiversité et Milieux	Ministère de l'écologie, de l'énergie, du Développement Durable et l'aménagement du territoire Tour Pascal A-6, place des Degrés – 92055 La Défense cedex France	Tel. 33-1 408-17613 Fax: 33-1 408-11610 Claire.berge@developpement-durable.gouv.fr
Denis Girou	Directeur	Parc National de la Guadeloupe Monteran Habitation Beausoleil Saint Claude, Guadeloupe 97120 France	Tel. (590) 590 80 86 00 Fax: (590) 590 80 05 46 denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr
Jérôme Blanchet	Chargé de Mission International	Direction régionale de l'Environnement (DIREN) de Guadeloupe Rue des Bougainvilliers 91700 Basse-Terre (FWI)	Tel. 590 99 99 92 Fax: 590 99 35 65 Jerome-jp.blanchet@developpement-durable.gouv.fr

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

GRENADA

Christopher Joseph	Environmental Protection Officer	Ministry of Health, Social Security, the Environment & Ecclesiastic Relations Ministerial Complex Tanteen St. George's	Tel: 473 415-2226 Fax: 473 440-4127 krispij@hotmail.com
--------------------	----------------------------------	---	--

GUATEMALA

Mario Díaz Anzueto	Coordinador Unidad Corredor Biológico Mesoamericano	Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales 20 Calle 28-58 Zona 10 Edificio MARN Ciudad de Guatemala	Tel: 502 224-230500 Fax: 502 224-230500 ext. 2125 mdiazcbm@marn.gob.gt
--------------------	---	---	--

HAITI

Exil Lucienna	Head Coastal and Water Ecosystems Service	Ministry of Environment 181, Haut Turgeau Ave. Jean Paul II Port-au-Prince	Tel. 509 3717 0507/3461 4880 Fax: 509 2245-7360 exillucienna@yahoo.fr
---------------	---	---	--

JAMAICA / JAMAIQUE / JAMAICA

Gilroy English	Director Legal and Environment Department	National Environment and Planning Agency (NEPA) 10 Caledonia Avenue, Kingston 5	Tel. 876 754-7540-50 Fax: 876 512-9183 genglish@nepa.gov.jm
----------------	---	--	---

MEXICO / MEXIQUE / MEXICO

Maria Antonieta Ricoy Polidura	Subdirectora para la Agenda	Unidad de Coordinadora de Asuntos Internacionales SEMARNAT Blvd Adolfo Ruiz Cortines 4209 Primer Piso Ala "A" Col. Jardines en la Montaña, CP 14210, México DF	Tel. 52 555 628-0600 ext. 12216 Fax: 52 555 628-0694 antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx
--------------------------------	-----------------------------	---	---

NETHERLANDS ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES / ANTILLAS NEERLANDESAS

Paul Hoetjes	Senior Policy Advisor	Department of Environment and Nature (MINA) Directorate of Public Health Schouwburgweg 26 (building E) Curacao	Tel. 5999-466-9307 Fax: 5999-461-0254 paul@mina.vomil.an http://mina.vomil.an
Anouk Swakhoven	Legal Advisor	Ministry of General Affairs and Foreign Relations Directorate on Foreign Relations Fort Amsterdam 4 Curacao	Tel: 5999 461-3933 Fax: 5999 461-7123 Anouk.swakhoven@gov.an

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
---	------------------------	-------------------------------	--------------------------

PANAMA

Yajaira Serrano	Jefe Departamento Control Calidad Ambiental	Dirección de Protección de la Calidad Ambiental Autoridad Nacional del Ambiente Panamá, República de Panamá	Tel. 507 500-0806 Fax: 507 500-0837 y.serrano@anam.gob.pa
-----------------	---	--	--

SAINT KITTS AND NEVIS

Marc Williams	Economist	Ministry of Sustainable Development Bladen Comercial Development Basseterre	Tel.: 869 467-1056 Fax: 869 466-7398 marcwill3@aol.com
---------------	-----------	---	---

ST. LUCIA / STE-LUCIE / STA. LUCIA

Laverne Walker	Sustainable Development & Environment Officer	Sustainable Development & Environment Section Ministry of Physical Development, The Environment, Housing, Urban Renewal & Local Government Graeham Louisy Administrative Building Waterfront, Castries	Tel: 758 451-8746 Fax: 758 451-9706 walker2006@gmail.com
----------------	--	--	--

ST. VINCENT AND THE GRENADINES / SAN VICENTE ET LES GRENADINES / SAN VICENTE Y LAS GRENADINAS

Raymond Ryan	Chief Fisheries Officer	Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Division Richmond Hill Kingstown	Tel: 784 456-1178 Fax: 784 457-1688/7211-2 office.agriculture@mail.gov.vc fishdiv@caribsurf.com
--------------	-------------------------	---	---

SURINAME

Mariska Riedewald	Environmental Policy Officer	Ministry of Labour, Technological Development and Environment Environmental Section Prins Hendrikstraat 17 Paramaribo	Tel: 597 475368/420960 Fax: 597 475574 milieu@atm.sr.org milieu_atm@yahoo.com msnriedewald@atm.se.org
Ninotchka Tjin Kong Foek	Environmental Staff Member	Ministry of Labour, Technological Development and Environment Environmental Section Prins Hendrikstraat 17 Paramaribo	Tel: 597 475368/420960 Fax: 597 475574 milieu@atm.sr.org milieu_atm@yahoo.com

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
---	------------------------	-------------------------------	--------------------------

UNITED STATES OF AMERICA / ETAS UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

David Hermann (Head of Delegation)	Foreign Service Officer	US Department of State Bureau of Oceans, Environment and Science 2201 C Street, NW Washington, DC 20520, USA	Tel. 202 647-3879 Fax: 202 647-4353 hermanndc@state.gov
Elizabeth McLanahan (Alternate Head of Delegation)	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic & Atmospheric Administration International Affairs Office 14th & Constitution Avenue, N.W., Room 5230, Washington D.C. 20230, USA	Tel. 202 482-5140 Fax: 202 482-4307 elizabeth.mclanahan@noaa.gov
Matt Burton	Attorney-Adviser	U.S. Department of State 2201 C Street, NW Washington, DC 20520	Tel: 202 647-3219 Fax: 202 736-7116 burtonmd@state.gov
Javier E. Laureano	Executive Director	San Juan Bay Estuary Program P.O. Box 9509 San Juan, Puerto Rico 00908 United States of America	Tel: 787 725-8165 Fax: 787 723-8165 jlaureano@estuario.org
John (Jake) Cosmos Aller	Deputy Pol/Economic Chief, Regional Environment Officer	US Embassy to Barbados and the Eastern Caribbean US Embassy Widly Business Park St. Michael	Tel: 246 227-4274 Fax: 246 227-4174 Allerjc2@state.gov
Joseph Ferrante	Senior Advisor International Negotiations Program	U.S. Environmental Protection Agency 1300 Pennsylvania Ave. NW Washington DC 20460	Tel: 202 564-6558 Fax: 202 565-2409 Email: ferrante.joe@epa.gov
Naomi Mercado	Environmental Protection Specialist	Office of Wetlands, Oceans and Watersheds US Environmental Protection Agency Headquarters 1200 Pennsylvania Ave. N.W. Mail Code 4504T Washington, DC 20460, USA	Tel: 202 566-1251 Fax: 202 566-1336 Mercado.noemi@epa.gov
Timothy Lattimer	Regional Environmental Officer	Department of State United States Embassy Pavas San Jose, Costa Rica	Tel: 506 2519-2390 Fax: 506 2519-2311 lattimertp@state.gov

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
--	------------------------	-------------------------------	--------------------------

VENEZUELA VENEZUELA / VENEZUELA

Hamlin Jordan	Asesor	Ministerio de Relaciones Exteriores Casa Amarilla, Caracas	Tel. 58-212 8644380, 8600209 Fax: 58-212 322-5868 Cell: 58 416 605-8030 hamlinjordan01@gmail.com
Klaus Essig Torkuhl	Oceanólogo , Consultor e Instructor OMI	Asesoría en Prevención de la Contaminación Marina para Actividades Marítimas y Portuarias Av. Las Acacias, entre Av. Libertador y Andrés Bello, Quinta No 39, La Florida Caracas 1050	Tel. 58-212 7933487/7941218 Tel. 58-412 5853451 (cell) ecogerster@gmail.com ecoger@cantv.net

**OBSERVERS
UNITED NATIONS/SPECIALIZED AGENCIES/ INTERGOVERNMENTAL AND
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

<i>Participants / Participants / Participant</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES (ACS)

Sheldon McDonald	Legal Adviser	Association of Caribbean States 5-7 Sweet Briar Road St. Clair Port of Spain Trinidad and Tobago	Tel: 868 622-7595 Fax: 868 622-1653 smcdonald@acs-aec.org mbcruz@acs-aec.org
------------------	---------------	--	--

ANIMAL WELFARE INSTITUTE

Milton Kaufmann	Advisor	Animal Welfare Institute 1007 Queen Street Alexandria, VA 22314 USA	Tel. 703 836-4300 Fax: 888 260-2271 awi@awionline.org
Susan Millward	Executive Director	Animal Welfare Institute 1007 Queen Street Alexandria, VA 22314 USA	Tel. 703 836-4300 Fax: 888 260-2271 susan@awionline.org
Serda Ozbenian	Wildlife Research Assistant	Animal Welfare Institute 1007 Queen Street Alexandria, VA 22314 USA	Tel. 703 836-4300 Fax: 888 260-2271 serda@awionline.org

CARIBBEAN COMMUNITY CLIMATE CHANGE CENTRE

Kenrick Leslie	Executive Director	Caribbean Community Climate Change Centre Lawrence Nicholas Building 2 nd Floor Ring Road Belmopan, Belize	Tel. 501 822-1094/1104 Fax: 501 822-1365 k.leslie@sbcglobal.net
----------------	--------------------	--	---

CARIBBEAN ENVIRONMENTAL HEALTH INSTITUTE (CEHI)

Patricia Aquing	Executive Director	CEHI The Morne P.O. Box 1111 Castries, Saint Lucia	Tel. 758 452-2501 Fax: 758 453-2721 paqing@cehi.org.lc
-----------------	--------------------	---	--

CARICOM SECRETARIAT

Donna McRae-Smith	Project Officer Environment and Sustainable Development	Caribbean Community Secretariat P.O. Box 10827 Turkeyen East Coast Demerara Guyana	Tel. 592 222-0001-75 ext. 2207 Fax: 592 222-0168 dms@caricom.org
-------------------	---	--	---

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

COASTAL RESOURCES CENTER (CRC)

Elin Torell	Coastal Management Specialist	Coastal Resources Center (CRC) University of Rhode Island 220 South Ferry Road, Narragansett R1 02882 United States of America	Tel. 401 741-4624 Fax: 401 874-6290 elin@crc.uri.edu
Glenn Ricci	Coastal Management Specialist	Coastal Resources Center (CRC) University of Rhode Island 220 South Ferry Road, Narragansett R1 02882 United States of America	Tel. 401 874-6419 Fax: 401 874-6920 gricci@crc.uri.edu
James Tobey	Coastal Program Manager	Coastal Resources Center (CRC) University of Rhode Island 220 South Ferry Road, Narragansett R1 02882 United States of America	Tel. 401 874-6411 Fax: 401 874-6920 tobey@crc.uri.edu

EARTH UNIVERSITY

Mario Alberto Piedra Marin	Director Continuing Education & Outreach Program	EARTH University Costa Rica Central America	Tel: 506 2713-000 EXT. 5001 Fax: 506 2713-0001 mpiedra@earth.ac.cr
----------------------------	--	---	---

ECCEA

Mona George-Dill	President	Eastern Caribbean Coalition for Environmental Awareness (ECCEA) 9 James Lane, Goodwill Commonwealth of Dominica	Tel: 767 440-3835 monageorge@cwdom.dm
Leslie Suttly	CEO, Head of Operations	Eastern Caribbean Coalition for Environmental Awareness (ECCEA) Museum of Natural History BP 4030 Terres Sain Ville 97254 Fort de France CEDEX Martinique and ECCA BP 456 Roseau, Dominica	Tel: 596 596 -656725 Fax: 596 596 -656725 l.suttly@orange.fr

ECLAC

Charmaine Gomes	Sustainable Development Officer	Economic Commission for Latin America & the Caribbean (ECLAC) Sub-regional Headquarters for the Caribbean 1 Chancery Lane Port of Spain, Trinidad and Tobago	Tel: 868 623-5595 Fax: 868-623-8485 charmaine.gomes@eclac.org
-----------------	------------------------------------	--	--

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY SECRETARIAT (GEF Secretariat)

Christian Severin	Program Manager	Global Environment Facility Natural Resource Management/ International Waters 1818 H. Street NW Washington DC, 20433 United States of America	Tel: 202 458-2001 Fax: 202 522-3240/45 cseverin@thegef.org
-------------------	-----------------	--	---

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)

Royal F. Kastens		US/IAEA Wagramer Strasse 5 P.O. Box 100, 1400 Vienna Austria	Tel. 431 2600-26780 Fax: 431 2600-29500 r.kastens@iaea.org www.iaea.org
------------------	--	---	--

MARINE MAMMAL COMMISSION

John Reynolds	Chairman	Marine Mammal Commission 1600 Ken Thompson Parkway Sarasota, Florida 34236 United States of America	Tel. 941 388-4441 ext. 472 Fax: 941 388-5225 reynolds@mote.org
---------------	----------	--	---

ORGANIZATION OF EASTERN CARIBBEAN STATES (OECS)

Keith Nichols	Head Environment and Sustainable Development Unit	OECS Secretariat Morne Fortune P.O. Box 1383 Castries, Saint Lucia	Tel. 758 455-6362/6327 Fax: 758 452-2194 kenichols@oecs.org oecsnr@candw.lc
Peter Murray	Programme Officer	OECS Secretariat Morne Fortune P.O. Box 1383 Castries, Saint Lucia	Tel. 758 455-6367/6327 Fax: 758 452-2194 pamurray@oecs.org oecsnr@candw.lc

PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO)

Sally Edwards	Regional Advisor Environmental Epidemiology	Office for Caribbean Program Coordination Pan American Health Organization P.O. Box 508 Bridgetown, Barbados	Tel: 242 426-3860 ext. 5040 Fax: 246 436-9779 edwardss@cpc.paho.org
---------------	--	--	--

SWEDISH BOARD OF FISHERIES

Laura Piriz	Senior Programme Officer	Swedish Board of Fisheries Box 423 40126 Gothengurg Sweden	Tel: 4631 7430-430 Fax: Laura.piriz@fiskeriverket.se
-------------	--------------------------	---	--

THE NATURE CONSERVANCY

Robert Weary	Senior Conservation Finance & Policy Advisor, Caribbean	The Nature Conservancy United States of America	Tel: 434 977-1656 Fax: 434 977-1656 rweary@tnc.org
Stacey Moultrie	Senior Policy Advisor	The Nature Conservancy, Northern Caribbean Program Caves Professional Centre, Unit 2 West Bay Street P.O. Box CB 11398, Nassau The Bahamas	Tel: 242 327-2414 Fax: 242 327-2417 smoultrie@tnc.org

UNEP/ROLAC

Marc Griffiths	Senior Programme Officer	Regional Office for Latin America and the Caribbean Edificio 103, Ave. Morse, Ciudad del Saber Panama City P.O. Box PNUMA 03590-0843 Balboa Balboa	Tel: 507 305-3125 Fax: 507 305-3105 Mark.griffith@pnuma.org
----------------	--------------------------	--	--

UNEP/RONA

Amy Fraenkel	Director and Regional Representative	UNEP Regional Office for North America 900 17 th Street. NW, Suite 506 Washington, DC, 20006 United States of America	Tel: 202 758-0465 Fax: 202 758-2096 af@rona.unep.org
--------------	--------------------------------------	---	--

UNIVERSIDAD DE COSTA RICA

Alvaro Morales Ramirez	Director Centro de Investigación en Ciencias del Mar y Limnología (CIMAR)		
------------------------	--	--	--

UNIVERSITY OF THE WEST INDIES, BARBADOS

Leonard Nurse	Senior Lecturer	University of the West Indies Cave Hill St. Michael, Barbados	Tel: 246 417-4316/4344 Fax: 246 424-4204 Leonard.nurse@cavehill.uwi.edu
---------------	-----------------	---	---

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME

United Nations Environment Programme
Caribbean Regional Unit (UNEP-CAR/RCU)
14-20 Port Royal St., Kingston, Jamaica
Tel: (876) 922-9267
Fax: (876) 922-9292

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<i>Nelson Andrade Colmenares</i>	Coordinator	nac@cep.unep.org
<i>Kumiko Yatagai</i>	Administrative/Fund Management Officer	ky@cep.unep.org
<i>Alessandra Vanzella-Khouri</i>	SPAW Programme Officer	avk@cep.unep.org
<i>Christopher Corbin</i>	AMEP Programme Officer	cjc@cep.unep.org
<i>Vincent Sweeney</i>	Regional Project Coordinator GEF/IWCAM P.O. Box 1111 Castries, Saint Lucia	Tel: 758 452-2501 Fax: 758-453-2721 vincent.sweeney@unep.org
<i>Nadia-Deen Ferguson</i>	Associate Programme Officer	ndf@cep.unep.org
<i>Heidi Savelli Soderberg</i>	CETA Programme Officer	hss@cep.unep.org
<i>Alexandre Cooman</i>	GEF REPCar Project Coordinator	ac@cep.unep.org
<i>Franklin McDonald</i>	WW2BW Consultant	fjm@cep.unep.org
<i>Lesma Levy</i>	Administrative Assistant	ll@cep.unep.org
<i>Brenda L. Dewdney</i>	Bilingual Secretary (SPAW)	bld@cep.unep.org
<i>Coral Fernandez</i>	Senior Secretary	cf@cep.unep.org
<i>Paulett James-Castillo</i>	Bilingual Secretary (AMEP)	pjc@cep.unep.org
<i>Donna Henry-Hernandez</i>	Administrative Assistant (GEF REPCar)	dhh@cep.unep.org
<i>Leroy Smith</i>	Admin. Clerk	ls@cep.unep.org
<i>Denise Blackstock</i>	Bilingual Secretary (admin.)	db@cep.unep.org
<i>Jean-Nicolas Poussart</i>	Junior Profesional Officer RAC/Cimab Finca Tiscornia, Casa Blanca C.P. 11700 Havana	Tel. 537 862-4387 Fax: 537 866-9381 jnp@cep.unep.org cimab@transnet.cu

<i>Participants / Participants/ Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
---	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR LAND-BASED SOURCES
CIMAB, CUBA**

Antonio Villasol	Director	Finca Tiscornia, Casa Blanca C.P. 11700 Havana	Tel. 537 862-4387 Fax: 537 866-9381 villasol@cimab.transnet.cu cimab@transnet.cu
------------------	----------	--	--

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR LAND-BASED SOURCES
IMA, TRINIDAD AND TOBAGO**

Anthony Franklin	Director	Institute of Marine Affairs (IMA) Hilltop Lane Chaguaramas Port of Spain, Trinidad and Tobago	Tel. 868 634-4291 Fax: 868 director@ima.gov.tt
------------------	----------	--	---

RAC/REMPEITC-Carib, CURACAO

Thomas Smith	Director RAC/Rempeitc-Carib	Seru Drahuma z/n Curaçao, Netherlands Antilles	Tel. 599-9 868-4612/3409 Fax: 599-9 868-4996 carlada@attglobal.net
Jeff Ramos	IMO Consultant	Seru Drahuma z/n Curaçao, Netherlands Antilles	Tel. 599-9 868-4612/3409 Fax: 599-9 868-4996 jramos@attglobal.net

SPAW RAC, GUADELOUPE

Maurice Anselme	Directeur	Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel. 590 590 99 35 60 Fax: 590 590 99 35 65 maurice.anselme@guadeloupe.ecologie.gouv.fr
Marlene Melisse-Miroite	Presidente APMC/CAR/SPAW	Cite Guillard Immeuble Diren Rue des Bougainvilliers 97/100 Basse-Terre Guadeloupe (FWI)	Tel. 590 590 41 04 51 Fax: 590 590 99 35 65
Lise Maurellon	Vice Presidente APMC/CAR/SPAW	Cite Guillard Immeuble Diren Rue des Bougainvilliers 97/100 Basse-Terre Guadeloupe (FWI)	Tel. 590 590 41 04 51 Fax: 590 590 99 35 65 dgs@pnr-martinique.com

IWCAM PCU

Sasha Gottlieb	Technical Coordinator	GEF-IWCAM Project c/o CEHI P.O. Box 1111 The Morne Castries, St. Lucia	Tel: 758 452-2501 Fax: 758 453-2721 sgottlieb@cehi.org.lc
----------------	-----------------------	--	--

**ANNEXE VI: DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ AU NOM DU GOUVERNEMENT D'ANTIGUA-
ET-BARBUDA**

Discours d'ouverture prononcé au nom du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda par le Ministre de Tourisme, Aviation Civile, la Culture et l'Environnement

En ma qualité de Ministre responsable du Tourisme et de l'Environnement, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue a nos côtes « ...où la *plage n'est que le début* ». C'est avec un grand enthousiasme que je vous salue à l'occasion de cette Treizième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Ces réunions importantes sont destinées à soutenir le milieu marin des Caraïbes dont dépendent bon nombre de nos économies.

En examinant votre ordre du jour, je me suis réjoui. Sans aucun doute, les changements climatiques et la gestion des écosystèmes y apparaissent dans plusieurs forums, de plusieurs façons, compte tenu de réalités telles que la fréquence accrue des catastrophes naturelles et anthropiques qui conduisent à la détérioration de l'environnement. La valorisation des biens et des services environnementaux soulève des questions éthiques qui nous obligent non seulement à examiner notre situation et besoins actuels mais aussi à réfléchir aux droits intrinsèques des générations futures.

Nous partageons tous cette ressource merveilleuse qu'est la mer des Caraïbes, et je sais que notre dépendance vis-à-vis d'elle nous a conduit à ce moment crucial où nous devons définir des approches pratiques et novatrices pour la gérer et, en même temps, identifier et relever d'une manière adéquate les défis en tant que région des Caraïbes. Trouver cet équilibre exige une vision et une approche communes. Tony Blair avait souligné cette question : « J'ai toujours mis au cœur de ma politique la valeur de la communauté, la conviction que nous ne sommes pas de simples individus luttant les uns contre les autres mais des membres d'une communauté qui dépendent les uns des autres, qui bénéficient de l'aide mutuelle, qui ont des obligations envers les autres. Tout provient de cela : la solidarité, la justice sociale, l'égalité, la liberté. » J'adopte sans réserve cette déclaration et j'estime que vous, les participants à cette réunion, avec cette déclaration à l'esprit, trouverez des solutions pratiques aux défis que nous devons relever en tant que région des Caraïbes interdépendante et interconnectée.

C'est pour cela que j'espère les résultats de vos discussions des prochains jours et je suis convaincu que vous saurez comment trouver l'équilibre correct, celui de l'utilisation durable de notre milieu marin dans les Caraïbes. J'aime la manière de laquelle Claudine Schneider [Représentante des États-Unis pour *The Green Lifestyle Handbook*] résume cette question : « Une écologie saine est la base d'une économie saine ».

Que Dieu bénisse notre région des Caraïbes et guide vos discussions.